

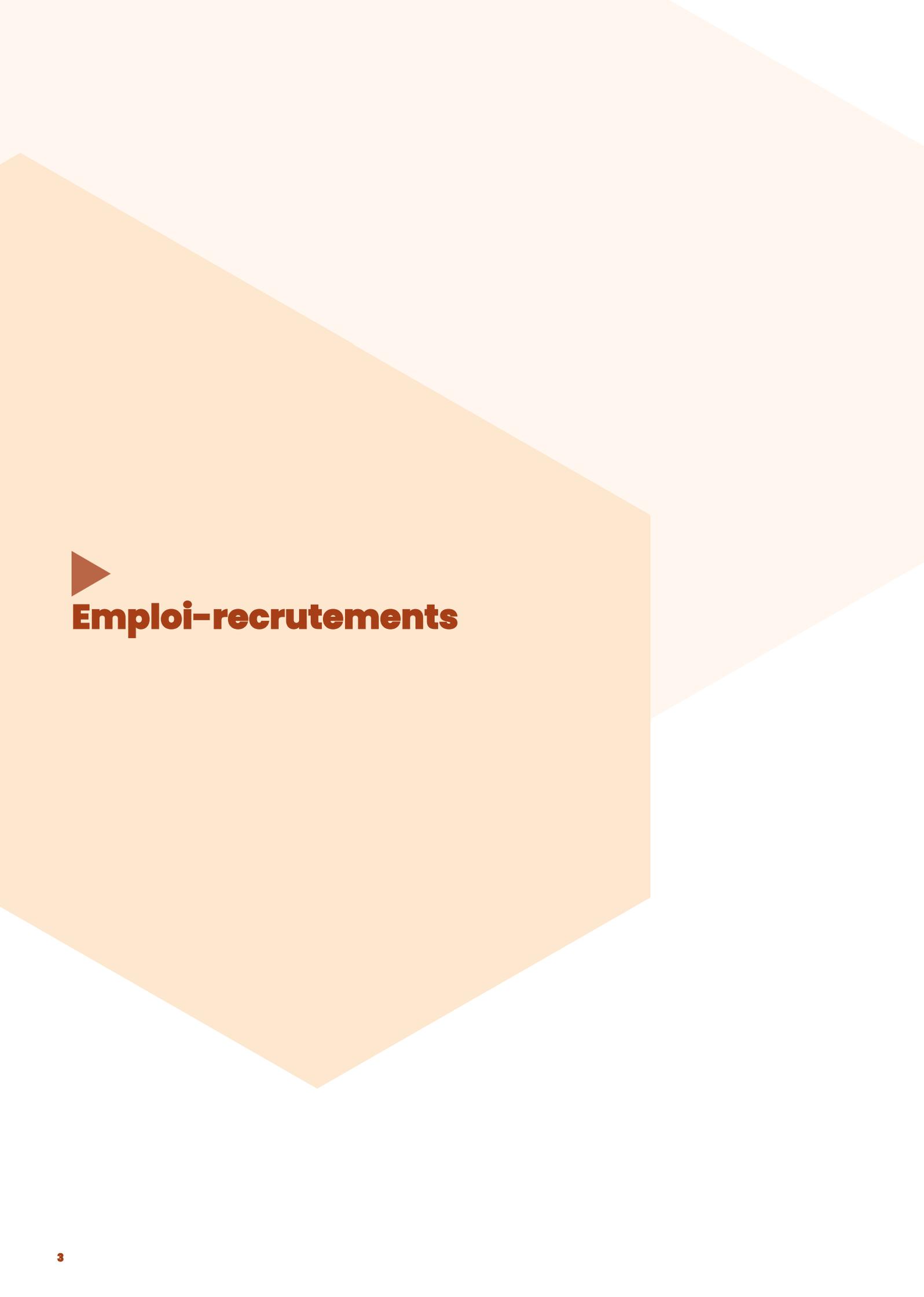


►
**Observatoire
de Vénissieux**

DÉCEMBRE 2022

►
Emploi-Chômage-Insertion

Emploi – recrutements	3
Emploi salarié privé	4
Tissu économique	10
Recrutements	13
Economie sociale et solidaire	16
Chômage	17
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi	18
L'ensembles de bénéficiaires du RSA	21
Demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA	22
Demandeurs d'emploi résidents des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)	24
Entrée en formation	25
Mission locale, clauses d'insertion, structures d'insertion par l'activité économique : bilan 2021	31



 **Emploi-recrutements**

Emploi salarié privé

Le secteur privé emploie 25 880 salariés à Vénissieux

Au 31 décembre 2021, la commune compte 25 880 emplois salariés privés répartis dans 1 531 établissements, soit une moyenne de 17 salariés par établissement, contre une moyenne de 12 salariés par établissement dans la métropole de Lyon.

Ce ratio est le plus élevé dans le secteur industriel (43 salariés par établissement). Il est le plus faible dans le BTP (9 salariés par établissement).

Le secteur industriel vénissiens, grand pourvoyeur en emploi

En dépit d'un léger repli, l'industrie reste un grand contributeur à l'emploi sur le territoire. Sa part dans l'emploi total atteint 22%. C'est presque deux fois plus qu'à l'échelle de l'ensemble de la métropole lyonnaise (13%).

Le secteur privé local se distingue également par une surreprésentation de l'emploi dans le secteur du commerce de gros et l'automobile qui affiche une part de 10%, pour une moyenne à l'échelle de la métropole lyonnaise de 7%.

Avec des parts respectives dans l'emploi total de 9%, le BTP ou le transport-logistique sont aussi mieux représentés qu'en métropole.

Les emplois dans les services sont moins représentés

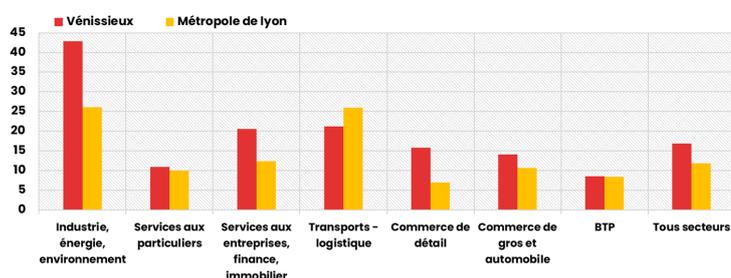
Les services aux entreprises emploient 26% des salariés privés à Vénissieux, mais 39% dans l'ensemble de la métropole lyonnaise.

Les services aux particuliers occupent eux, 16% des salariés à Vénissieux et 22% dans l'ensemble de la métropole lyonnaise.

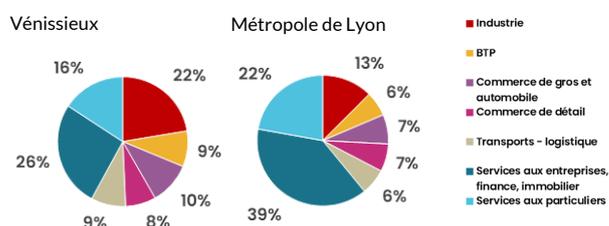
L'emploi salarié privé par secteur d'activité au 31 décembre 2021 et part dans la Métropole

Secteur d'activité	Effectifs salariés privés fin 2021	Part de Vénissieux dans la Métropole de Lyon
Industrie, énergie, environnement	5 784	7,7%
BTP	2 314	6,2%
Commerce de gros et automobile	2 713	6,2%
Commerce de détail	1 952	4,7%
Transports - logistique	2 225	5,7%
Services aux entreprises, finance, immobilier	6 822	2,9%
Services aux particuliers	4 073	3,0%
Total	25 883	4,3%

Nombre moyen de salariés par établissement fin 2021



Répartition de l'emploi salarié privé par secteur d'activité fin 2021





Le secteur industriel reste un point fort de l'économie locale, en dépit d'un repli

Fin 2021, Vénissieux représente 8% de l'emploi industriel de la métropole lyonnaise, alors que sa part dans l'emploi total est de seulement 4%.

L'industrie locale s'appuie sur un tissu de petites entités dynamiques. Elles évoluent en synergie avec de grandes entreprises opérant dans des domaines porteurs tels que :

- la fabrication de matériels de transport (Renault Trucks, Iveco).
- la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, (Robert Bosch France),
- la fabrication, l'installation et la réparation de machines et équipements (Aldes Aéraulique, Vignal Systems...).

L'économie vénissienne se distingue également dans le domaine de l'environnement via les activités d'assainissement, dépollution et gestion des déchets (Serpol, Serned, Ortec environnement...).

L'emploi salarié privé dans l'industrie, l'énergie et l'environnement à Vénissieux en 2021, part dans la métropole lyonnaise et évolution 2011-2021

	Emploi salarié privé en 2021	Part dans la métropole lyonnaise en 2021	Evol. 2011-2021 en nombre	Evol. 2011-2021 en %
Fabrication de matériels de transport	2 236	31%	-527	-19%
Fabrication de machines et équipements	831	14%	-212	-20%
Plasturgie	94	5%	-73	-44%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	83	7%	-516	-86%
Métallurgie	437	7%	43	+11%
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	518	13%	141	+37%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	201	2%	9	+5%
Autres industries	1 384	3%	209	+18%
Total Industrie	5 784	8%	-926	-14%

Emploi salarié privé : spécificité en 2021 et évolution entre 2011 et 2021

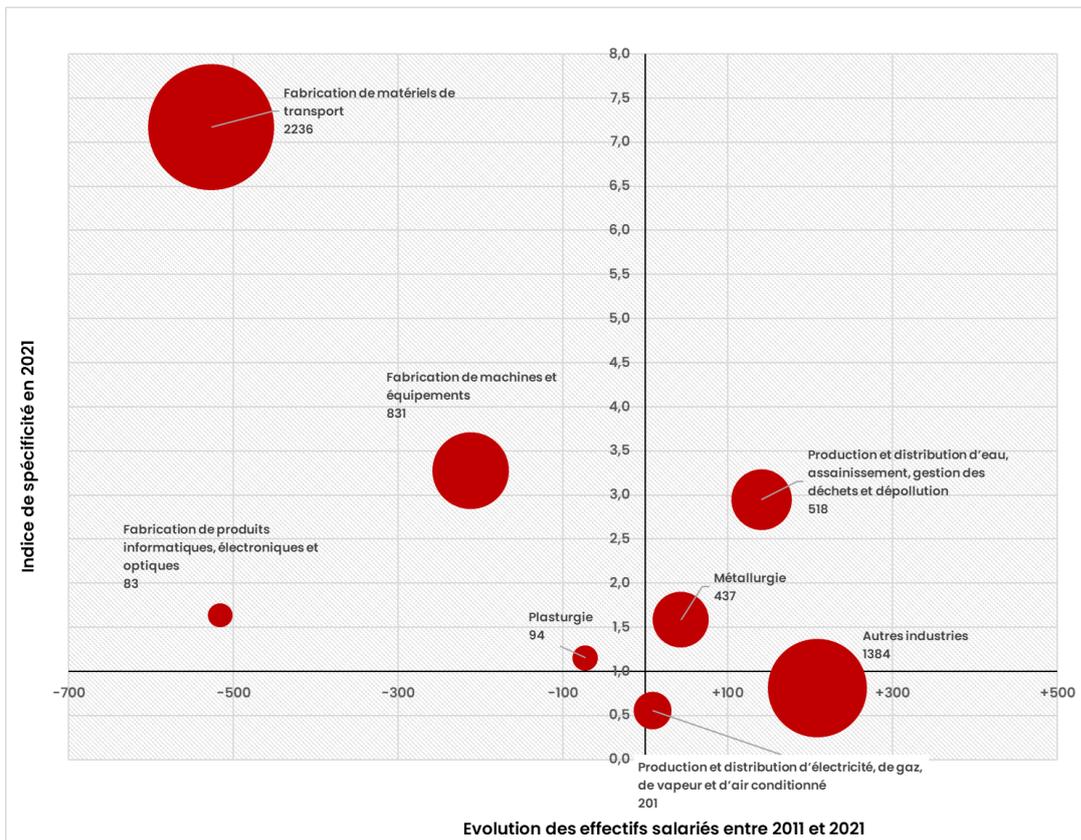
Définitions

L'indice de spécificité exprime ici la surreprésentation ou la sous-représentation d'une activité ou d'un secteur à Vénissieux par rapport à la moyenne de la métropole lyonnaise.

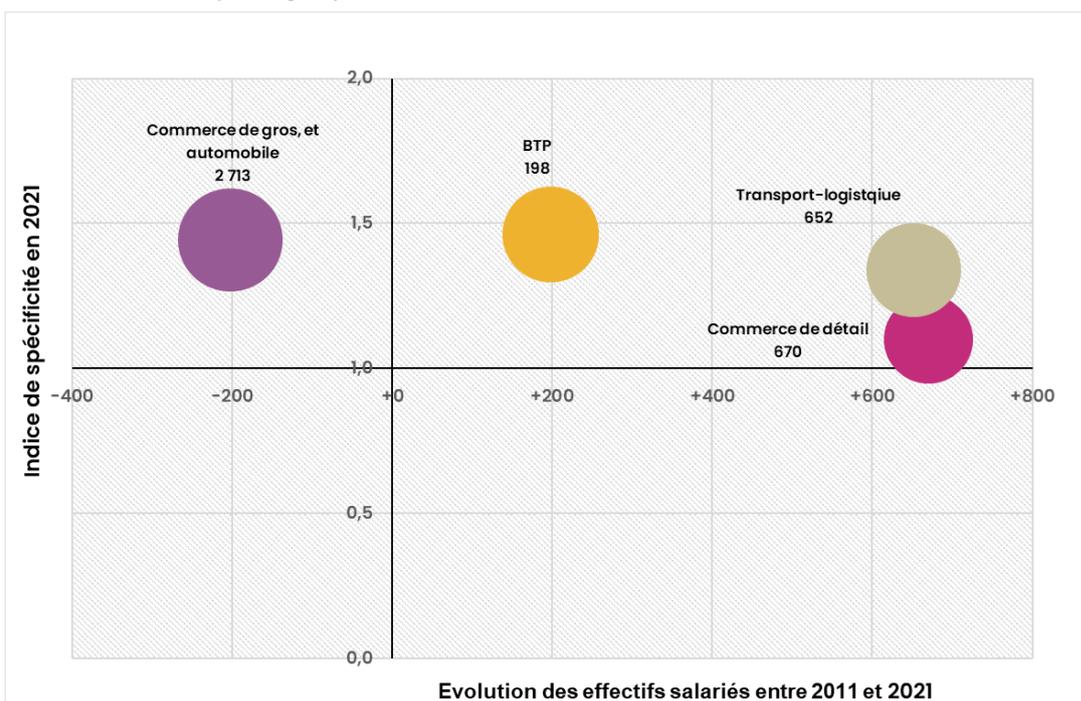
Un indice est supérieur à 1 dès lors que la part des emplois du secteur ou l'activité à Vénissieux dans l'emploi total est supérieure à celle de la moyenne de la métropole lyonnaise.

À l'inverse, l'indice est inférieur à 1 quand la part des emplois du secteur ou l'activité à Vénissieux est inférieure à celle de la moyenne métropolitaine.

Industrie, énergie, environnement



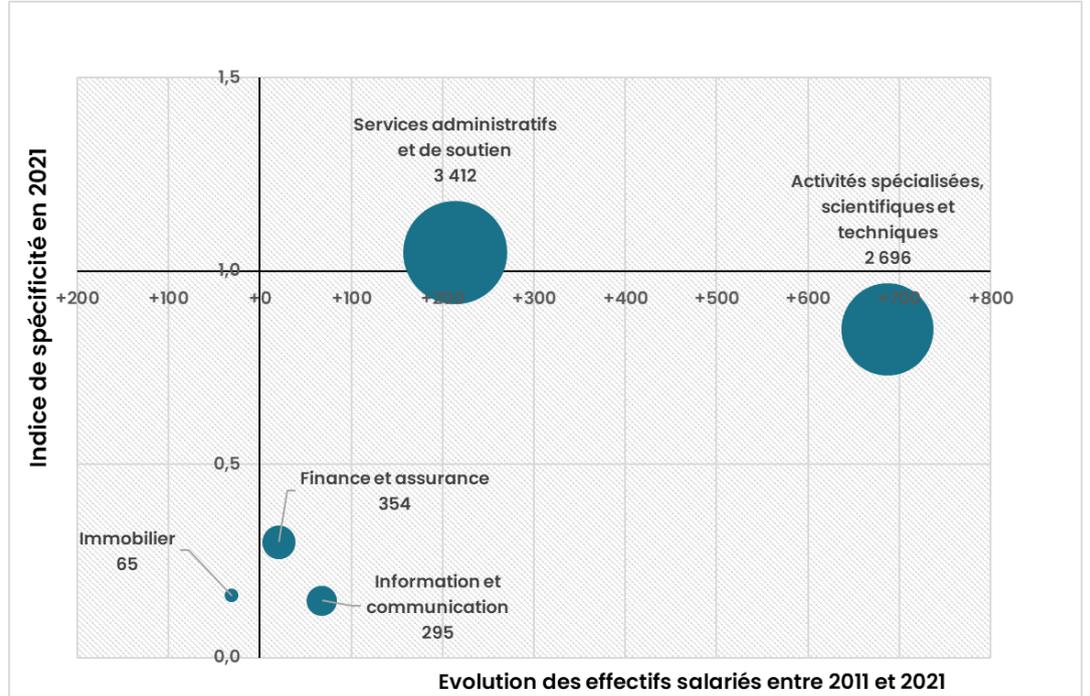
Commerce, BTP, transport-logistique



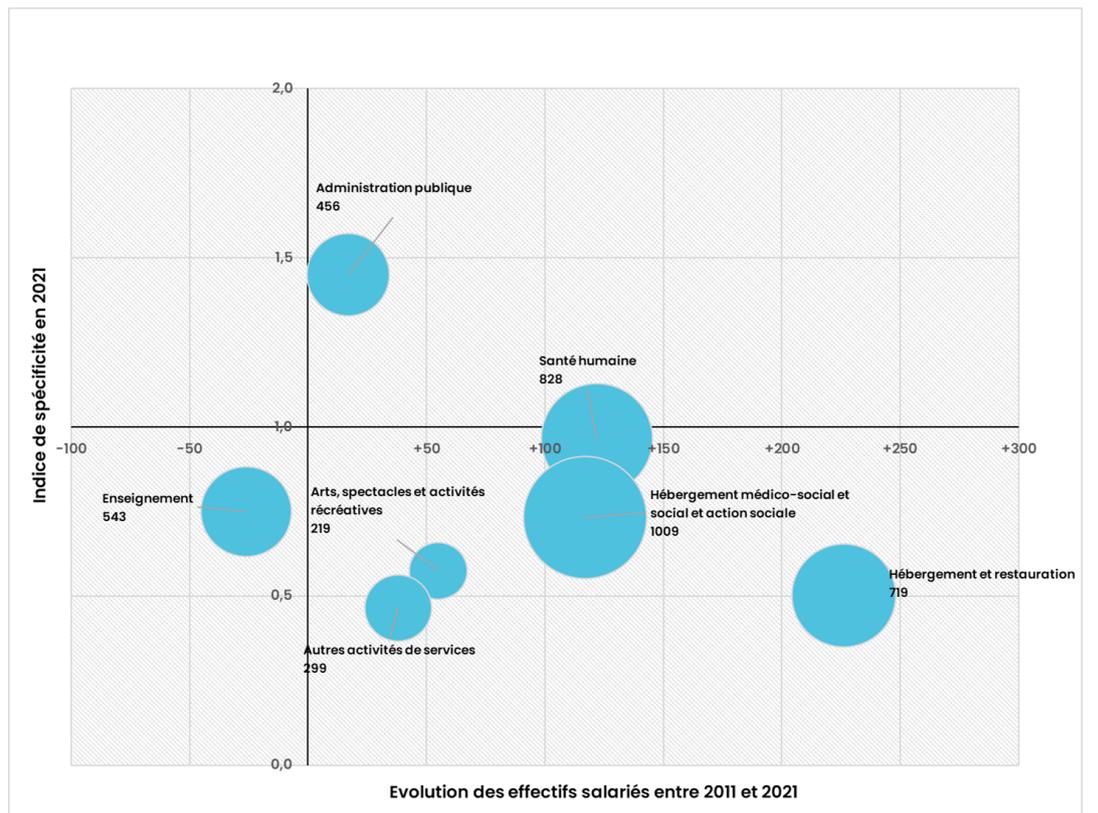


Emploi salarié privé : spécificité en 2021 et évolution entre 2011 et 2021

Services aux entreprises



Services aux particuliers





Emploi salarié privé : évolution 2011-2021

L'emploi salarié privé à Vénissieux : +8% en 10 ans

Entre 2011 et 2021, le secteur privé a enregistré 1 900 emplois supplémentaires, soit +8% en 10 ans. Cette hausse est néanmoins deux fois moins élevée qu'en métropole qui a vu ses effectifs salariés privés augmenter sur la période de 15%.

À Vénissieux, les pertes d'emploi dans l'industrie et le commerce de gros, ont été largement compensées par des gains dans les autres secteurs, en particulier les services.

L'industrie enregistre les plus fortes baisses

Sur la période, l'industrie vénissienne a perdu près de 1 000 emplois, ce qui correspond à une baisse de 14%. C'est 3 fois plus que dans la métropole lyonnaise (-4,5%).

Ces pertes sont liées aux destructions d'emplois dans :

- le domaine de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, conséquence directe du plan de restructuration du site Bosch qui a décidé de se séparer de certaines de ses activités (-516 emplois),
- l'industrie automobile (-527),
- ou la fabrication de machines et équipements (-212).

Parmi les industries qui gagnent de l'emploi, on note le domaine de la réparation et installation de machines et d'équipements (+277) et l'industrie agroalimentaire (+107).

Le commerce de gros et automobile perd 200 emplois

Ces pertes se sont opérées dans les activités de commerce de gros (-300 emplois).

Le commerce automobile a lui, gagné des emplois (+130).

Commerce de détail, transport-logistique et services progressent fortement

L'emploi dans les activités du commerce de détail est soutenu par l'implantation sur les territoires de grandes enseignes (Carrefour, Ikea,...).

Ainsi, 670 emplois supplémentaires ont été enregistrés dans le secteur entre 2011 et 2021, soit +52% en 10 ans (+8% en métropole).

Avec 652 emplois supplémentaires, soit +41%, le transport-logistique a fortement progressé à Vénissieux, pendant qu'il est resté stable en métropole (+2%).

Les services aux entreprises sont le premier contributeur en nombre d'emplois supplémentaires (+960 en 10 ans). Le taux de hausse à Vénissieux dans le secteur reste toutefois deux fois moins important qu'à l'échelle de la métropole lyonnaise.

Les services aux particuliers eux, réalisent une hausse proche de la moyenne métropolitaine. L'emploi dans le secteur a été porté par l'hébergement-restauration, la santé humaine et les activités sociales et médico-sociales.

Emploi salarié privé : évolution 2011-2021

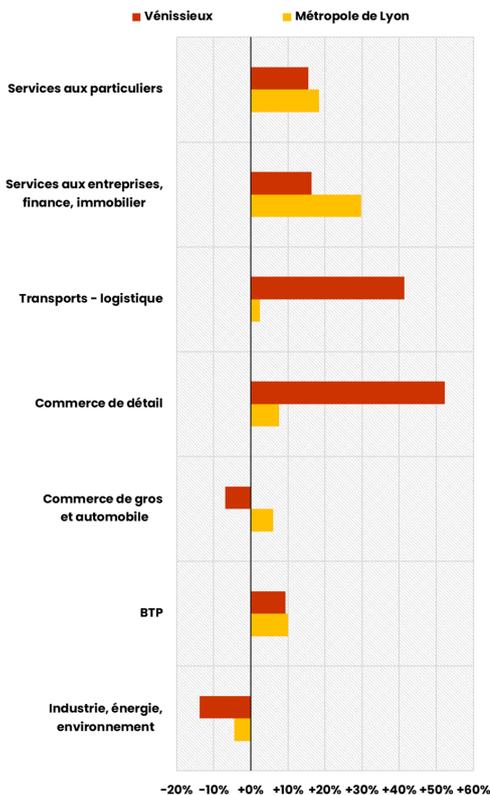
Définitions

L'indice mesure la variation relative de l'emploi (rapport de l'emploi de l'année N et l'emploi de l'année de référence N0, ici 2011). Souvent, on multiplie le rapport par 100. L'évolution en indice permet de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs différentes.

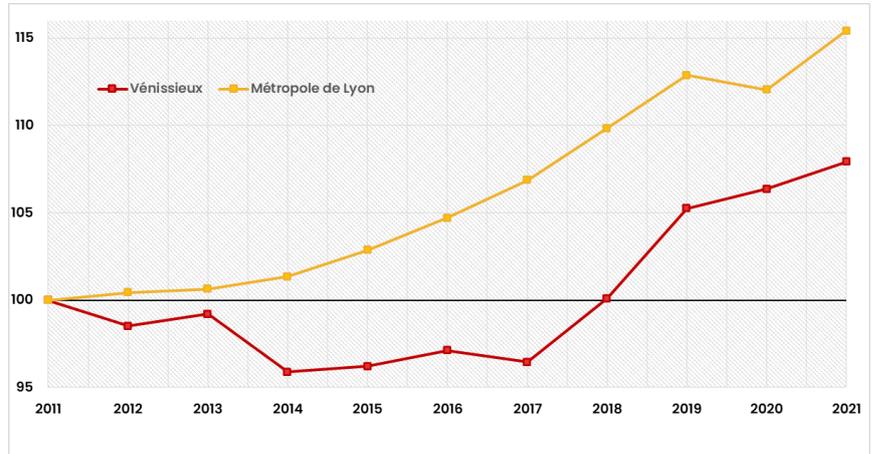
Evolution de l'emploi salarié privé par secteur d'activité entre 2011 et 2021

	Vénissieux			Métropole de Lyon
	Effectifs en 2021	Evol. en nombre	Evol. (en %)	Evol. (en %)
Industrie, énergie, environnement	5 784	-926	-14%	-4%
BTP	2 314	+198	+9%	+10%
Commerce de gros et automobile	2 713	-202	-7%	+6%
Commerce de détail	1 952	+670	+52%	+8%
Transport - logistique	2 225	+652	+41%	+2%
Services aux entreprises, finance, immobilier	6 822	+959	+16%	+30%
Services aux particuliers	4 073	+549	+16%	+18%
Total	25 883	+1 900	+8%	+15%

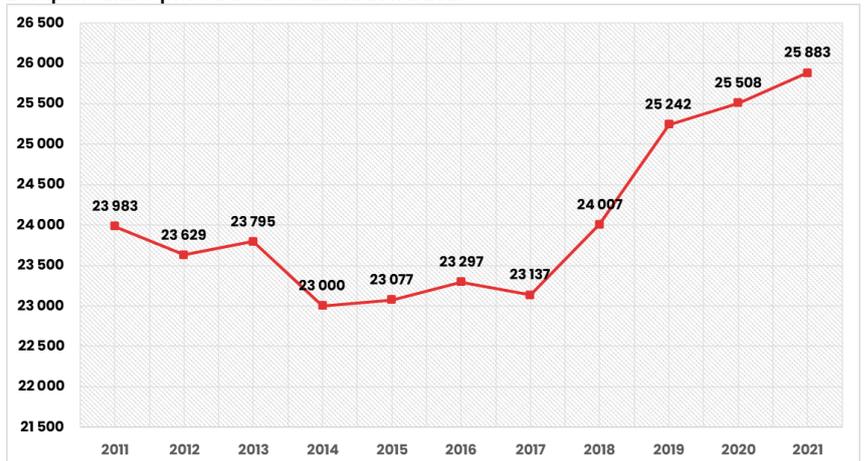
Evolution 2011-2021 de l'emploi salarié privé par secteur d'activité



Evolution indice base 100 en 2011 de l'emploi salarié privé

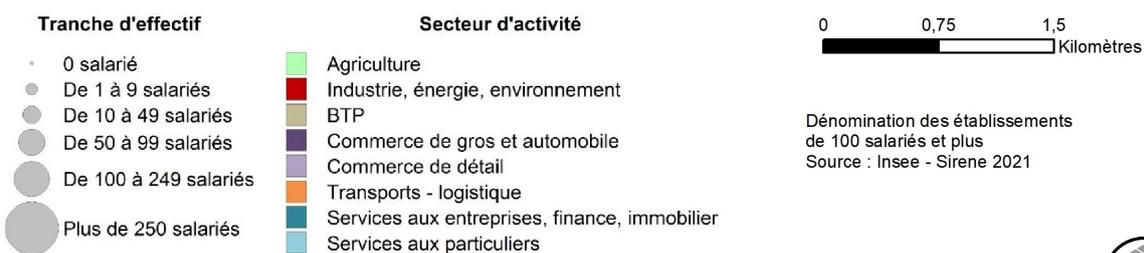
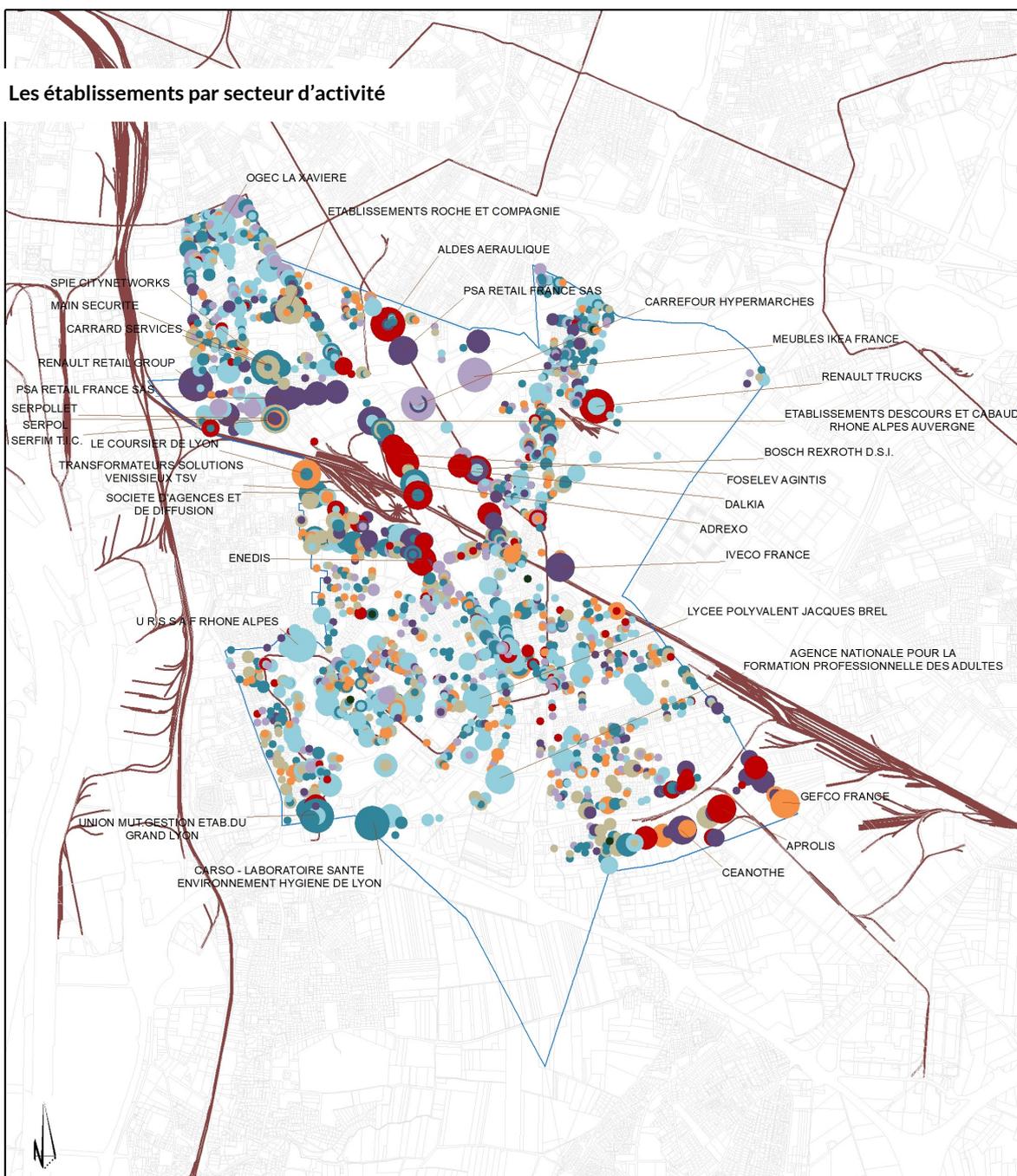


L'emploi salarié privé à Vénissieux de 2011 à 2021



Source : ACOSS-URSSAF

Tissu économique



Tissu économique

Principaux établissements privés de plus de 200 salariés

Nom	Activité	Tranche d'effectif salarié
RENAULT TRUCKS	Construction de de véhicules automobiles	1 000 à 2000
SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	500 à 999
CARREFOUR HYPERMARCHES	Hypermarchés	500 à 999
CARSO - LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON	Analyses, essais et inspections techniques	500 à 999
ALDES AERAULIQUE	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	500 à 999
RENAULT RETAIL GROUP	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	250 à 499
UNION MUT.GESTION ETAB.DU GRAND LYON	Activités hospitalières	250 à 499
IKEA	Commerce de détail de meubles	250 à 499
CARRARD SERVICES	Activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	250 à 499
ATALIAN PROPRETE RHONE ALPES	Nettoyage courant des bâtiments	250 à 499
MAIN SECURITE	Activités de sécurité privée	250 à 499
SERPOLLET	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	250 à 499
IVECO FRANCE	Construction et commerce de véhicules	200 à 249
BOSCH REXROTH D.S.I.	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	250 à 499
ROBERT BOSCH FRANCE	Fabrication de composants électroniques	200 à 249
FONDERIE VENISSIEUX	Fonderie de fonte	200 à 249
HYGIENE ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL	Nettoyage courant des bâtiments	200 à 249

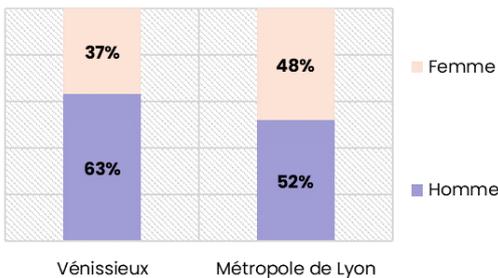
Recrutements

Définitions

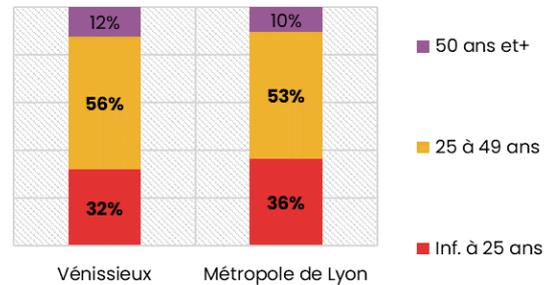
*il s'agit ici des recrutements de plus d'un mois, hors Intérim.

- 11 000 recrutements* en 2021 à Vénissieux, soit 4% des recrutements effectués dans l'ensemble de la métropole lyonnaise.
- Les activités de services représentent 2/3 tiers des recrutements à Vénissieux, mais 3/4 en métropole.
- On recrute relativement plus dans le BTP et l'industrie à Vénissieux, comparativement à la métropole lyonnaise.
- 55% des recrutements sont des CDI.
- Les recrutements profitent davantage aux hommes à Vénissieux, tandis qu'ils sont équilibrés entre les deux sexes en métropole.
- Une sous-représentation relative des jeunes parmi les recrutés à Vénissieux, comparativement à la métropole lyonnaise.
- Les activités de nettoyage sont le premier recruteur. Elles sont suivies par les activités de sécurité et la restauration rapide.
- Entre 2020 et 2021, les recrutements ont progressé de 14% à Vénissieux et de 25% dans l'ensemble de la métropole lyonnaise.

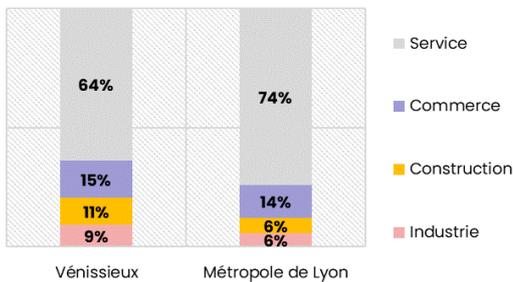
Répartition des recrutements selon le sexe en 2021



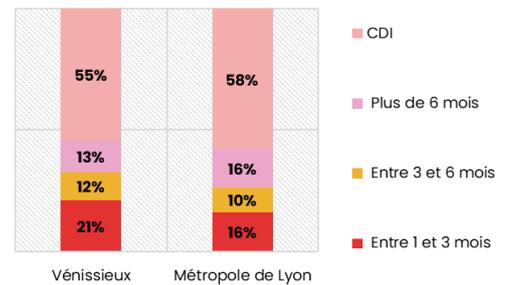
Répartition des recrutements selon l'âge en 2021



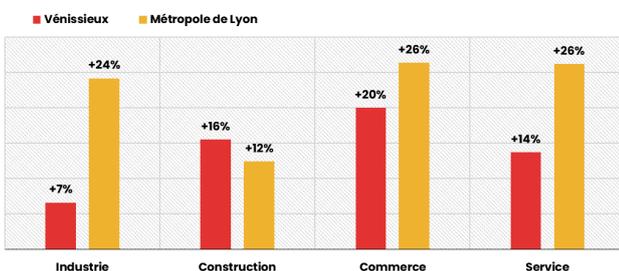
Répartition des recrutements par secteur d'activité en 2021



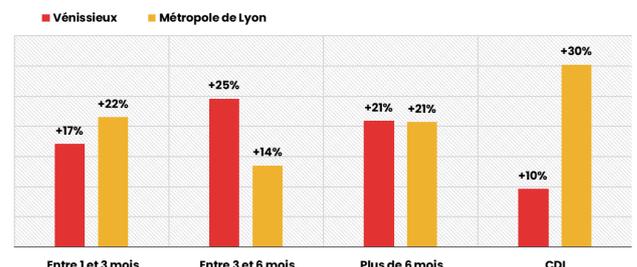
Répartition des recrutements en fonction de la durée de contrat en 2021



Evolution 2020/2021 des recrutements par secteur d'activité



Evolution 2020/2021 des recrutements en fonction de la durée de contrat

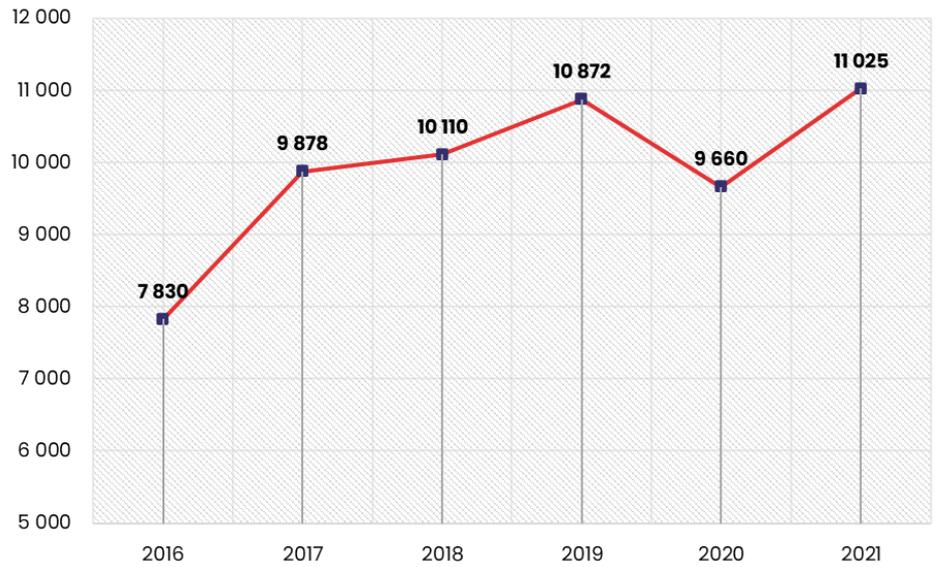


Source : ACOSS, CCMSA, Pôle emploi - AUPA

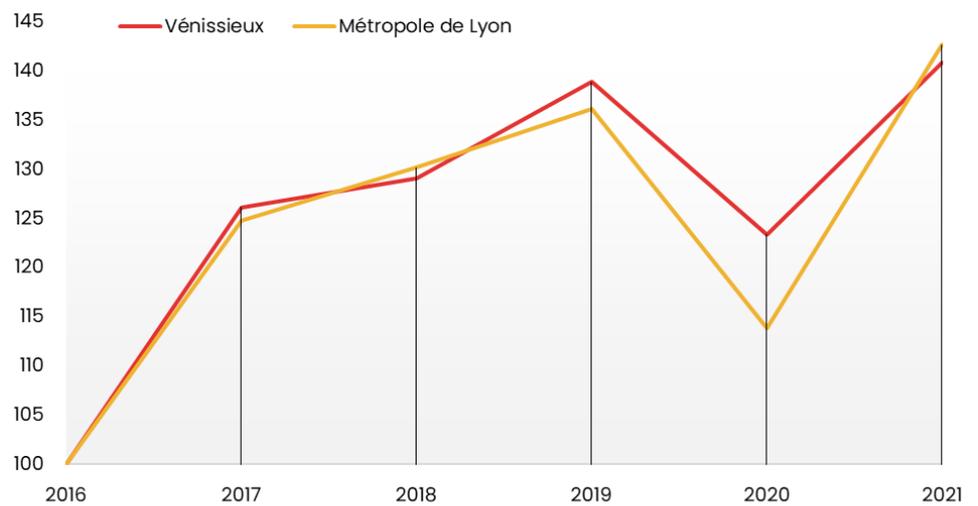


Recrutements

Nombre de recrutements à Vénissieux de 2016 à 2021



Evolution indice base 100 en 2016 des recrutements à Vénissieux et dans la métropole lyonnaise



Source : ACOSS, CCMSA, Pôle emploi - AURA

Economie sociale et solidaire

Définitions

Le périmètre de l'économie sociale (ES) a été défini à partir de catégories juridiques regroupant 4 grandes familles que sont les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations.

Les établissements comptabilisés sont ceux qui ont employé au moins un salarié dans l'année et qui sont actifs en fin d'année.

Les dernières données disponibles sur les chiffres de l'ES se rapportent à l'année 2019.

L'économie sociale à Vénissieux : 6% de l'emploi salarié

Fin 2019, le secteur de l'économie sociale compte 120 établissements et 1 720 postes salariés, soit 6% de l'emploi salarié total de la commune. Cette part est très en deçà de la moyenne de la métropole lyonnaise qui compte proportionnellement deux fois plus de salariés dans le secteur (10%).

Les associations sont le principal contributeur à l'emploi de l'ES. Elles emploient 3/4 des salariés du secteur.

Les mutuelles emploient 11% des effectifs. Elles sont suivies par les coopératives (8%) et les fondations (6%).

L'action sociale et l'enseignement représentent deux tiers de l'emploi de l'ES

Avec 740 salariés et une part de 43%, l'action sociale est le premier contributeur à

l'emploi de l'ES. Elle est suivie par l'enseignement qui représente 21% des emplois du secteur.

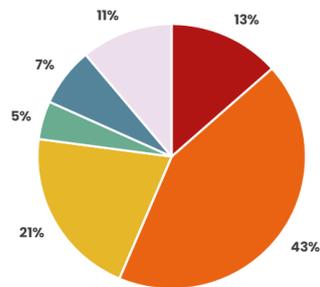
Avec des parts moins importantes, les activités financières et d'assurance, la santé, et les activités culturelles et récréatives sont également plus représentées comparativement au reste de l'économie.

L'économie sociale, acteur essentiel de l'économie du territoire dans certaines activités

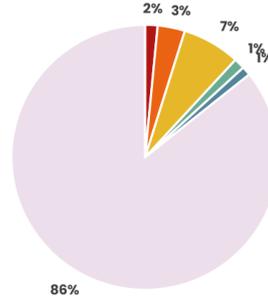
L'économie sociale représente 3/4 de l'ensemble des emplois salariés de la commune dans le domaine de l'action sociale. Cette part dépasse la moitié dans le domaine de la finance et l'assurance et avoisine 40% dans les activités culturelles et récréatives.

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité et par famille en 2019

Economie sociale

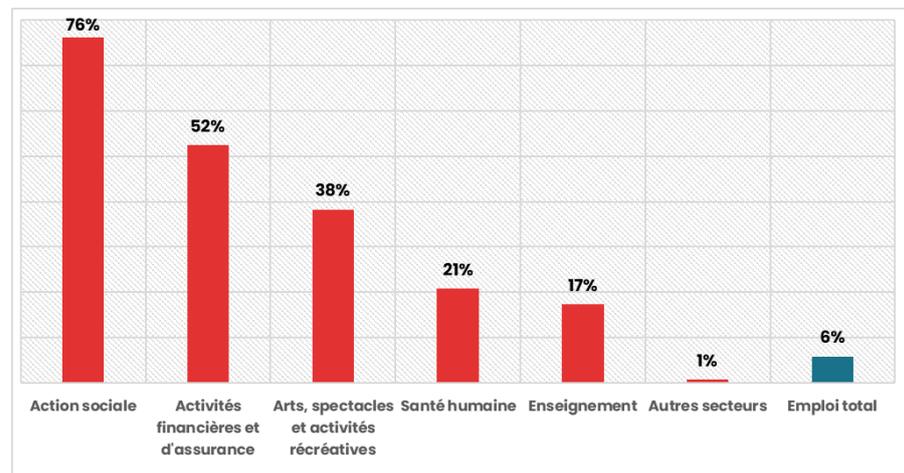


Ensemble de l'économie



- Activités financières et d'assurance
- Action sociale
- Enseignement
- Santé humaine
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autres secteurs

Part de l'économie sociale dans l'emploi total à Vénissieux en 2019





Economie sociale et solidaire

Définitions

La catégorie des professions intermédiaires regroupe enseignants, infirmiers, travailleurs sociaux, agents de maîtrise, techniciens...

Un secteur fortement féminisé

À Vénissieux, les femmes représentent 63% des salariés de l'ES alors que leur poids dans l'ensemble de l'économie ne dépasse pas 40% (respectivement 66% et 51% en métropole).

Cette forte féminisation s'explique en partie, par la surreprésentation de certaines activités spécifique au secteur de l'ES comme la santé, l'action sociale ou l'éducation. Dans ces activités, les femmes sont traditionnellement plus nombreuses.

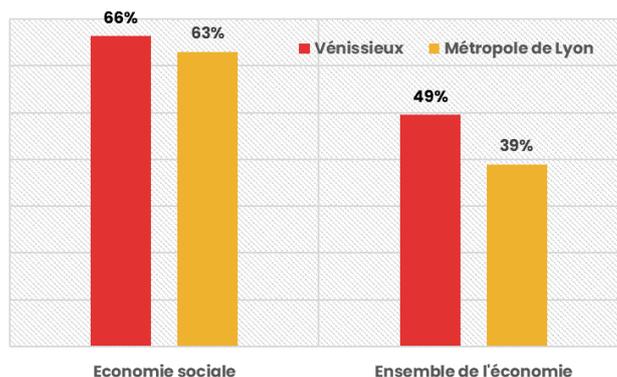
Si le taux de féminisation dans l'ES à Vénissieux reste proche de celui de la métropole lyonnaise, l'écart en défaveur des salariées femmes à Vénissieux se creuse pour l'ensemble de l'économie.

Surreprésentation des emplois de professions intermédiaires et d'employés

Toujours en rapport avec les secteurs d'activité du secteur, l'ES se distingue par une surreprésentation des emplois des professions intermédiaires* et des employés.

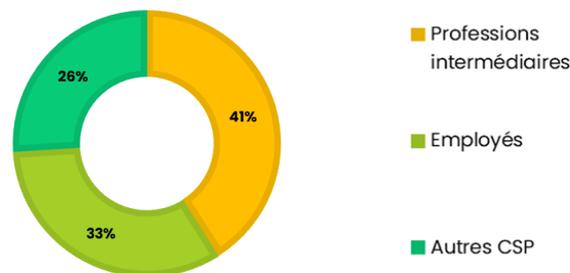
Les deux catégories concentrent 3/4 des emplois dans l'ES alors qu'elles pèsent pour moins de la moitié dans l'ensemble de l'économie.

Part des salariées femmes par famille de l'économie

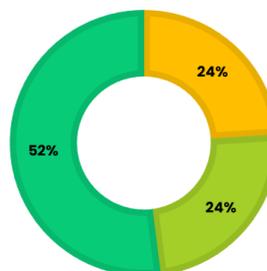


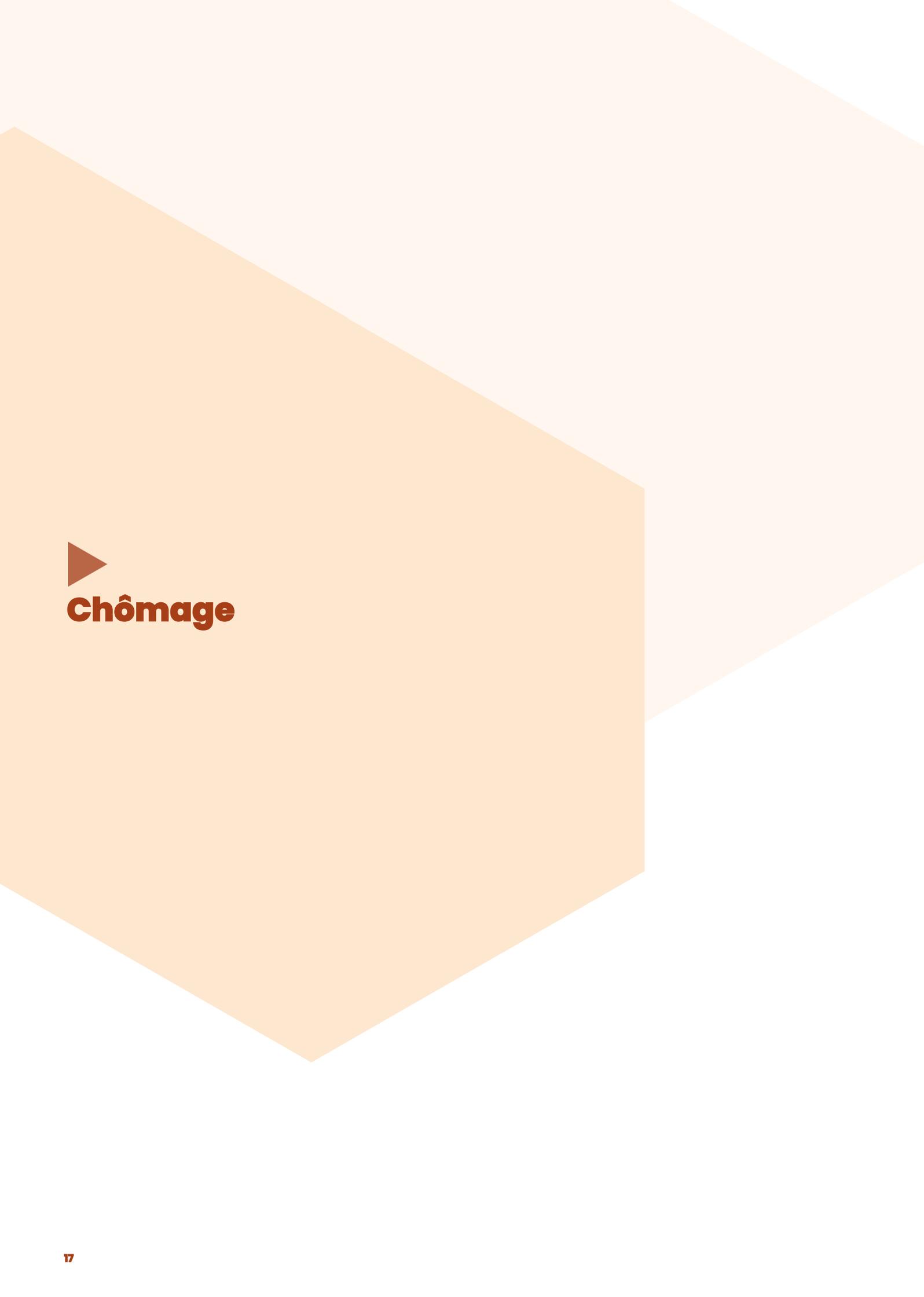
Répartition des emplois salariés en 2019 par CSP

Economie sociale



Ensemble de l'économie





Chômage

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Définitions

Pôle emploi distingue les demandeurs d'emploi sans aucune activité (Catégorie A) et ceux avec des activités réduites (Catégories B et C). Leur regroupement constitue l'ensemble des demandeurs d'emploi.

DEFM Cat. A : demandeurs d'emploi en fin de mois, sans activité, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

DEFM Cat. B,C: demandeurs d'emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et en activité réduite courte de moins de 78 heures (Cat. B) ou longue de plus de 78 heures (Cat. C).

BRSA : bénéficiaires du revenu de solidarité active.

Chômeurs de longue durée: inscrits depuis 1 an ou plus.

Chômeurs de très longue durée : inscrits depuis 2 ans ou plus.

Hommes, catégorie A, et BRSA sont surreprésentés à Vénissieux

Fin septembre 2022, Vénissieux comptait 8 153 demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C. Parmi eux, 5 030 relèvent de la catégorie A, soit une part de 62%.

54% des chômeurs vénissiens (Cat. A,B,C) sont des hommes, contre une moyenne de 50% à l'échelle de la métropole lyonnaise.

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA sont également, proportionnellement, plus nombreux qu'en métropole. Ils représentent 31% des chômeurs à Vénissieux mais 24% dans la métropole lyonnaise.

Un profil par âge et par ancienneté très proche de la moyenne métropolitaine

La part des seniors parmi les demandeurs d'emploi de la commune est de 22%. Celle des jeunes est de 16%.

Cette répartition se situe dans la moyenne métropolitaine.

Les chômeurs de longue durée sont également aussi représentés qu'en métropole.

Un niveau de formation peu élevé

Les chômeurs de niveau «Bac+3 ou plus» sont, proportionnellement, deux fois moins nombreux à Vénissieux (13%) comparativement à la métropole lyonnaise (29%).

Dans le sens inverse, les chômeurs à faible niveau de formation sont beaucoup plus nombreux.

Des demandeurs d'emploi moins qualifiés

Les ouvriers et les employés non qualifiés sont fortement représentés parmi les chômeurs vénissiens comparativement à leurs homologues de la métropole.

Les cadres et les techniciens administratifs et agents de maîtrise sont eux à l'inverse, sous-représentés.

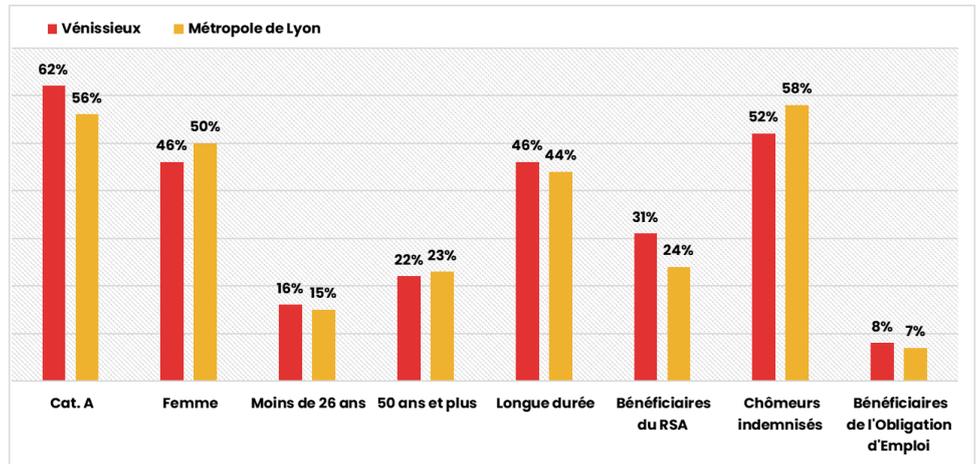
Les demandeurs d'emploi (Cat. ABC) par typologie

Cat. ABC	Vénissieux		Métropole de Lyon
	8 153	Part	134 714
dont Cat. A	5 029	62%	56%
dont Homme	4 365	54%	50%
dont Femme	3 788	46%	50%
dont Moins de 26 ans	1 315	16%	15%
dont 26 - 49 ans	5 039	62%	62%
dont 50 ans et plus	1 799	22%	23%
dont longue durée (1 an ou plus)	3 755	46%	44%
dont bénéficiaires du RSA	2 560	31%	24%
dont bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi	646	8%	7%
dont indemnisés	4 210	52%	58%

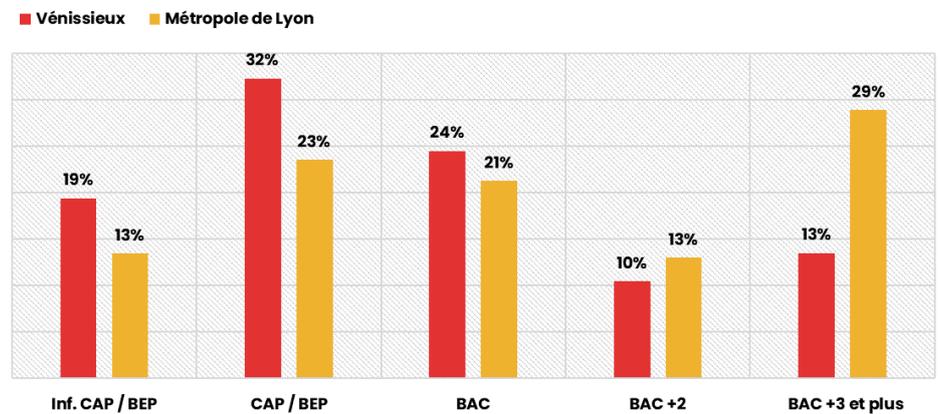


Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

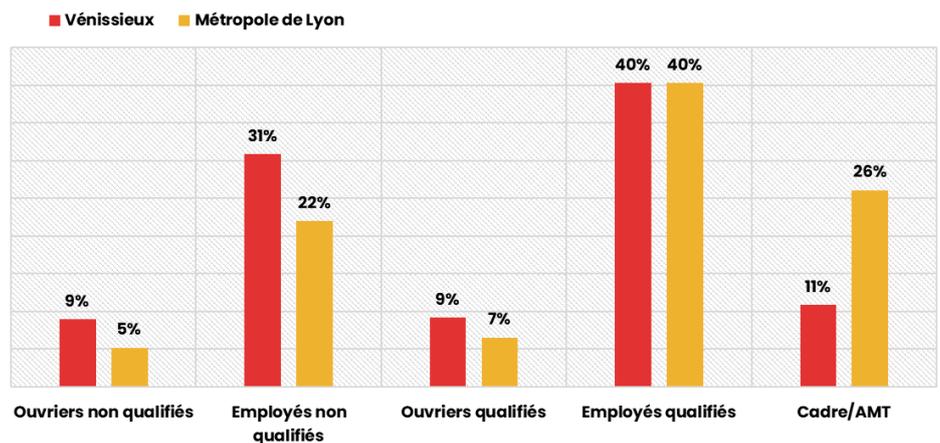
Répartition des demandeurs d'emploi par typologie



Répartition par niveau de formation



Répartition par niveau de qualification





Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : évolution 2016-2021

Définitions

BRSA : bénéficiaires du revenu de solidarité active.

Chômeurs de longue durée : un an et plus.

Chômeurs de très longue durée : 2 ans et plus.

Le nombre de chômeurs en 2021, comparable à celui enregistré cinq ans auparavant

Si sur le front du chômage, la situation est restée globalement stable entre 2016 et 2021(+0,2%), elle a évolué d'une manière différente selon le profil des demandeurs d'emploi.

Ainsi, le nombre de chômeurs sans aucune activité en fin de mois (Cat. A) a baissé de 6%, soit 354 personnes en moins sur 5 ans.

Le chômage de longue et très longue durée a lui, fortement progressé.

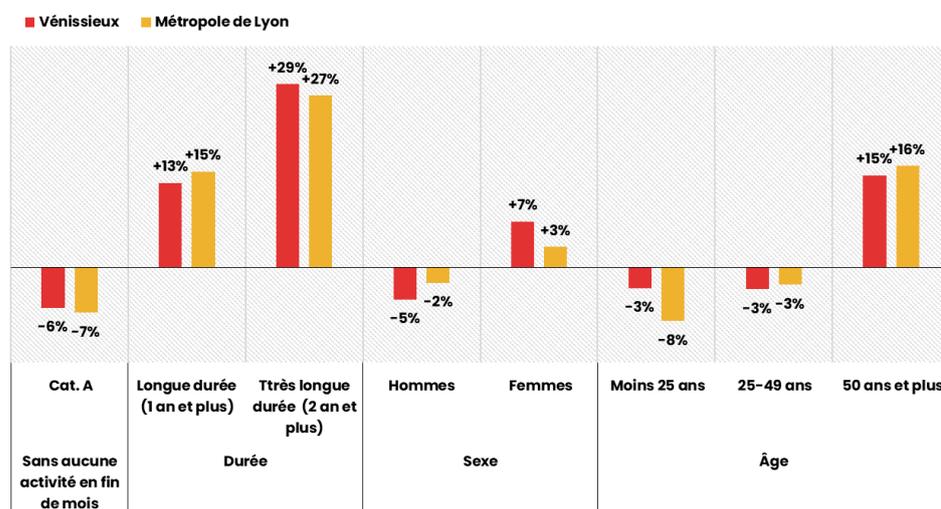
L'évolution par âge montre une forte dégradation pour les seniors.

L'évolution par sexe montre une amélioration pour les hommes (-5%), mais une forte dégradation pour les femmes (+7%).

Evolution 2016-2021 des demandeurs d'emploi par typologie

	Vénissieux		Métropole de Lyon
	Evol. en Nb.	Evol. En %	Evol. En %
Cat. ABC	+14	+0,2%	+0,3%
dont Cat. A	-354	-6,3%	-7,1%
dont longue durée	+497	+13,4%	+15,2%
dont très longue durée	+571	+29,0%	+27,2%
dont hommes	-241	-5,0%	-2,4%
dont femmes	+255	+7,3%	+3,3%
dont moins 25 ans	-34	-3,2%	-8,4%
dont 25-49 ans	-188	-3,4%	-2,7%
dont 50 ans et plus	+236	+14,6%	+16,1%

Evolution 2016-2021 par typologie



L'ensembles de bénéficiaires du RSA

Définitions

Il s'agit ici de l'ensemble des bénéficiaires du RSA

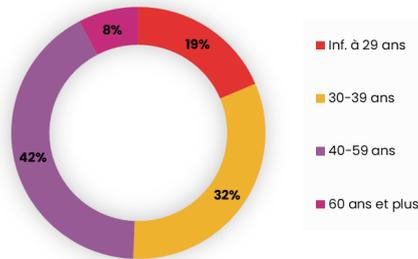
Allocataire : personne qui est présente dans les fichiers de la CAF ayant reçu une prestation au titre du mois.

Personnes couvertes : ensemble des membres du foyer (allocataire, conjoint éventuel réellement présent au foyer, enfants à charge au sens des prestations familiales...).

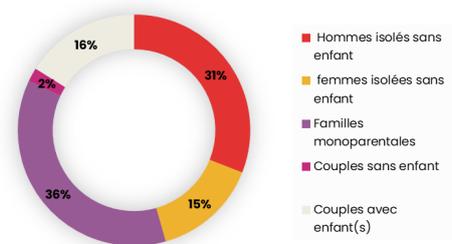
Bas revenus : une personne est « à bas revenus » si son revenu disponible est inférieur à 60% du revenu médian national. Fin 2021, le seuil de "bas revenus" pour une personne seule est de 1 135€/ mois.

- Au 30 septembre 2022, Vénissieux compte 3 444 bénéficiaires du RSA (droit ouvert).
- La moitié des bénéficiaires sont dans le dispositif depuis plus de 4 ans.
- Les 40-50 ans sont la classe d'âge la plus représentée (42%).
- 46% des bénéficiaires du RSA sont des personnes seules et 36% sont des familles monoparentales.
- Une évolution sur 3 ans moins défavorable comparativement à la moyenne métropolitaine.

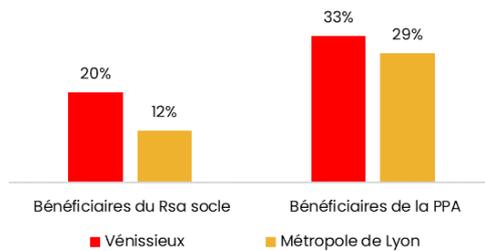
Répartition des bénéficiaires du RSA en fonction de l'âge



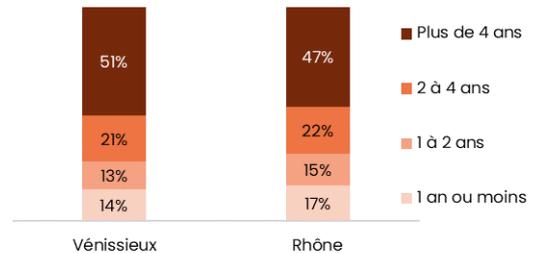
Répartition des bénéficiaires du RSA fonction de la structure familiale



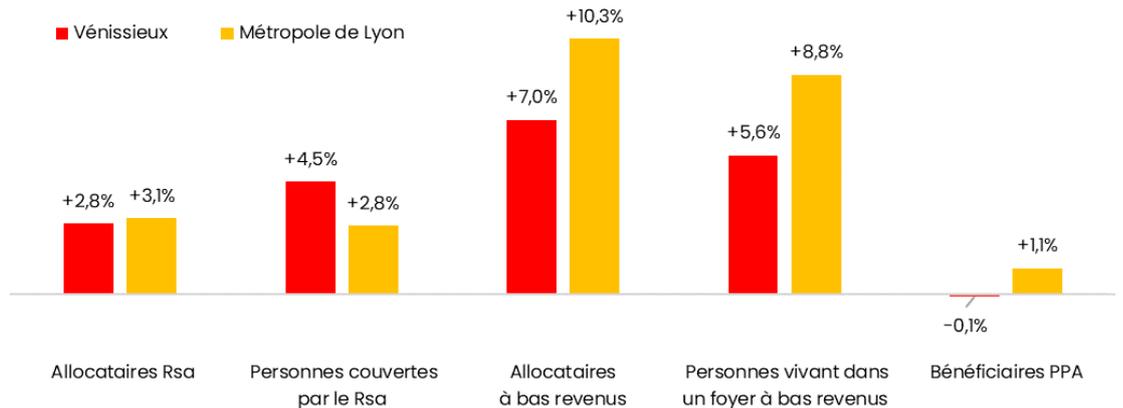
Part des bénéficiaires du RSA et de la PPA (prime d'activité) dans l'ensemble des allocataires



Répartition des bénéficiaires du RSA fonction de l'ancienneté



Evolution 2019-2021 (au 31 décembre)



Demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA

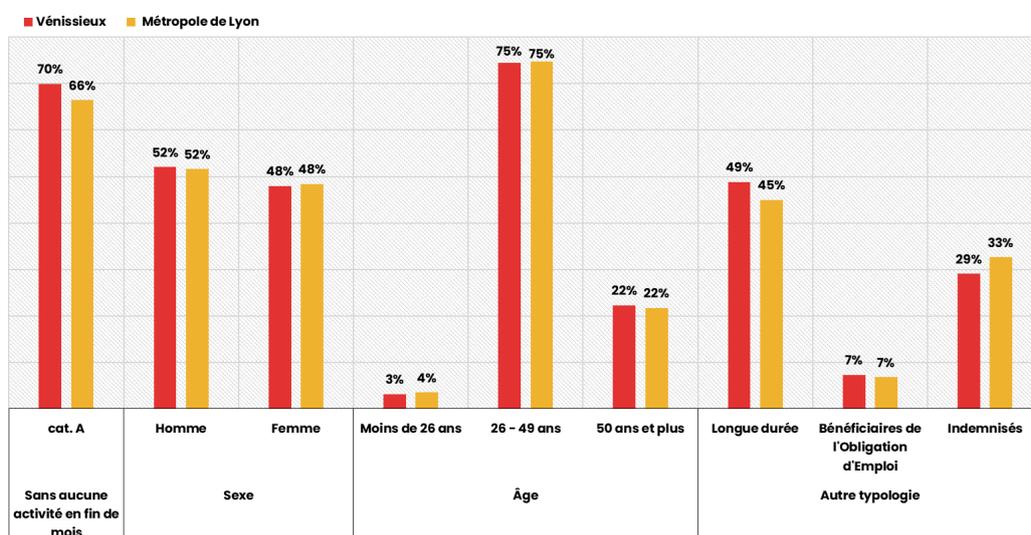
Définitions

Ici, sont pris en compte uniquement les bénéficiaires du RSA au chômage et inscrits à Pôle emploi.

- 2 560 demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA au 30 septembre 2022, soit 31% de l'ensemble des demandeurs d'emploi à Vénissieux (24% dans la métropole lyonnaise).
- Les demandeurs d'emploi vénissiens BRSA représentent 8,7% de l'ensemble des demandeurs d'emploi BRSA de la métropole lyonnaise.
- Surreprésentation de la catégorie A chez les chômeurs BRSA (70% à Vénissieux et 66% en métropole).
- Des demandeurs d'emploi BRSA encore moins formés et moins qualifiés que l'ensemble des chômeurs.
- Des demandeurs d'emploi BRSA encore moins formés et moins qualifiés que leurs homologues de la métropole.
- +81 demandeurs d'emplois BRSA entre 2019 et 2021 (au 31 décembre), soit une évolution (+3,4%) moins défavorable qu'en métropole (+9,5%).

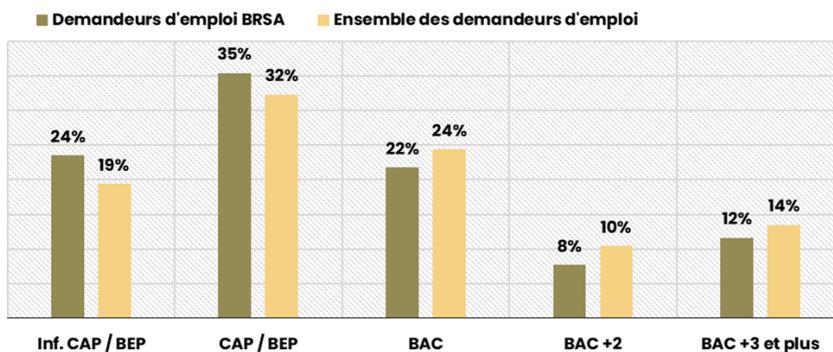
Les demandeurs d'emploi au 30 septembre 2022

	Vénissieux		Métropole de Lyon
Cat. ABC	2 560	Part	part
dont cat. A	1 790	70%	66%
dont homme	1 331	52%	52%
dont femme	1 229	48%	48%
dont moins de 26 ans	82	3%	4%
dont 26 - 49 ans	1 907	75%	75%
dont 50 ans et plus	571	22%	22%
dont longue durée	1 249	49%	45%
dont bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi	187	7%	7%
dont indemnisés	745	29%	33%

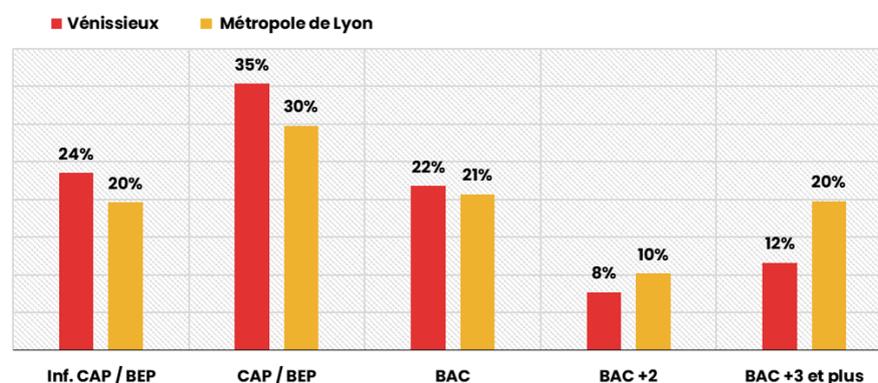




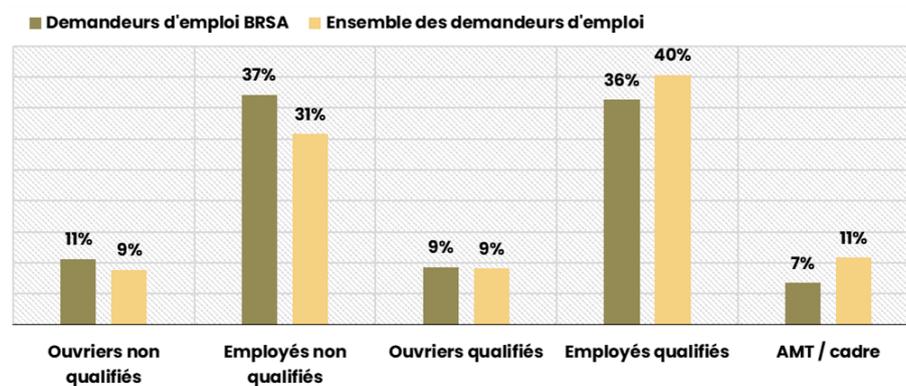
Répartition par niveau de formation des demandeurs d'emploi à Vénissieux :
les demandeurs d'emploi BRSA comparés à l'ensemble des demandeurs d'emploi



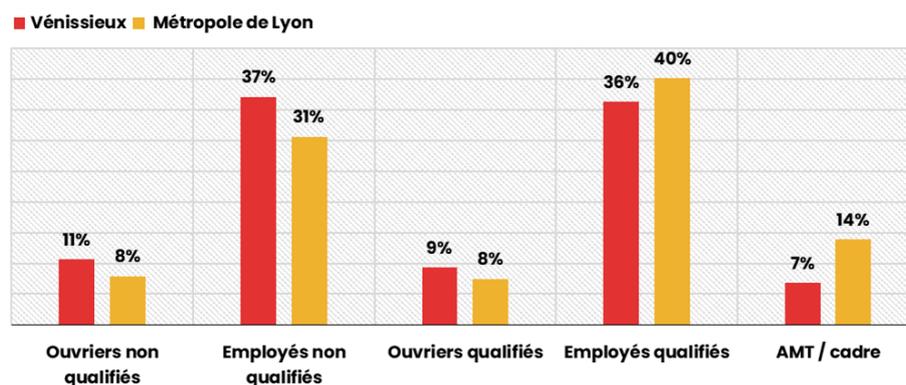
Répartition par niveau de formation des demandeurs d'emploi BRSA :
Vénissieux comparée à la Métropole de Lyon



Répartition par niveau de qualification des demandeurs d'emploi à Vénissieux :
les demandeurs d'emploi BRSA comparés à l'ensemble des demandeurs d'emploi



Répartition par niveau de qualification des demandeurs d'emploi BRSA :
Vénissieux comparée à la Métropole de Lyon



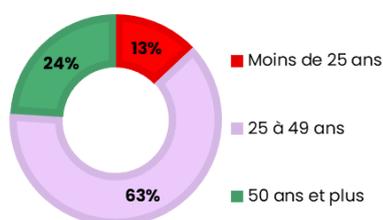
Demandeurs d'emploi résidents des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) à Vénissieux

Définitions

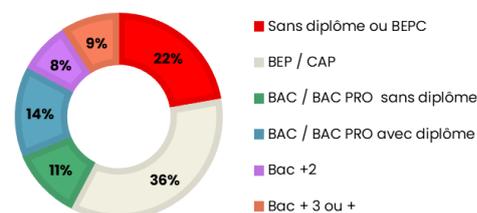
Les demandeurs d'emploi durablement éloignés de l'emploi sont définis comme ayant cumulé 12 mois ou plus d'inactivité totale (catégorie A) au cours des 15 derniers mois.

- Fin 2021, 3 233 demandeurs d'emploi de Cat. A,B, C résidents de QPV, soit 39% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la commune.
- Deux tiers relèvent de la catégorie A.
- 57% sont des hommes.
- 35% sont de nationalité étrangère.
- 52% sont des chômeurs de longue durée (1 an et plus).
- Une ancienneté d'inscription moyenne de 713 jours (670 jours pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).
- 32% sont durablement éloignés de l'emploi.
- 69% ont un niveau infra-Bac.
- 42% appartiennent la catégorie des ouvriers ou employés non qualifiés
- 31% sont des BRSA.
- 8% sont bénéficiaires d'une Obligation d'emploi.
- 54% ont un ou plusieurs enfants à charge.

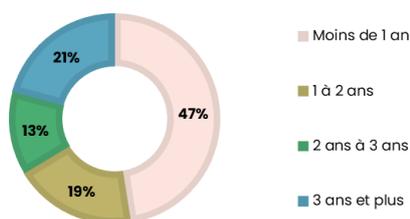
Répartition par âge



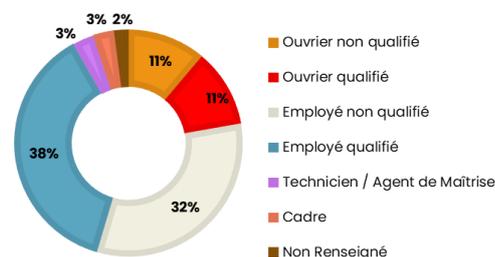
Répartition selon le niveau de formation



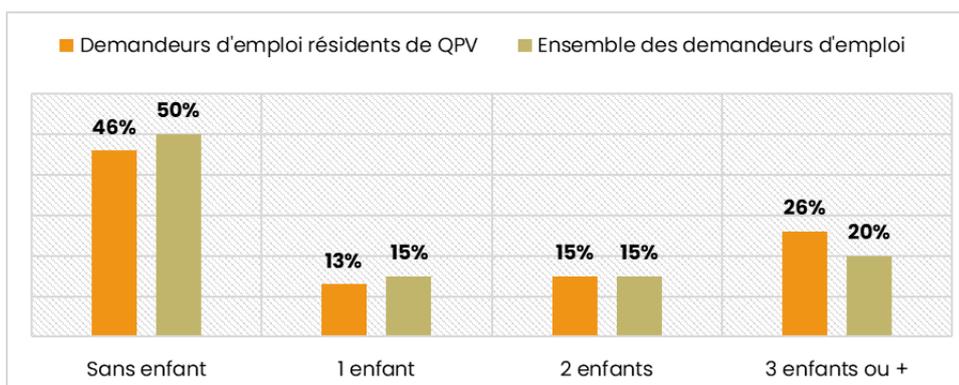
Répartition selon l'ancienneté d'inscription

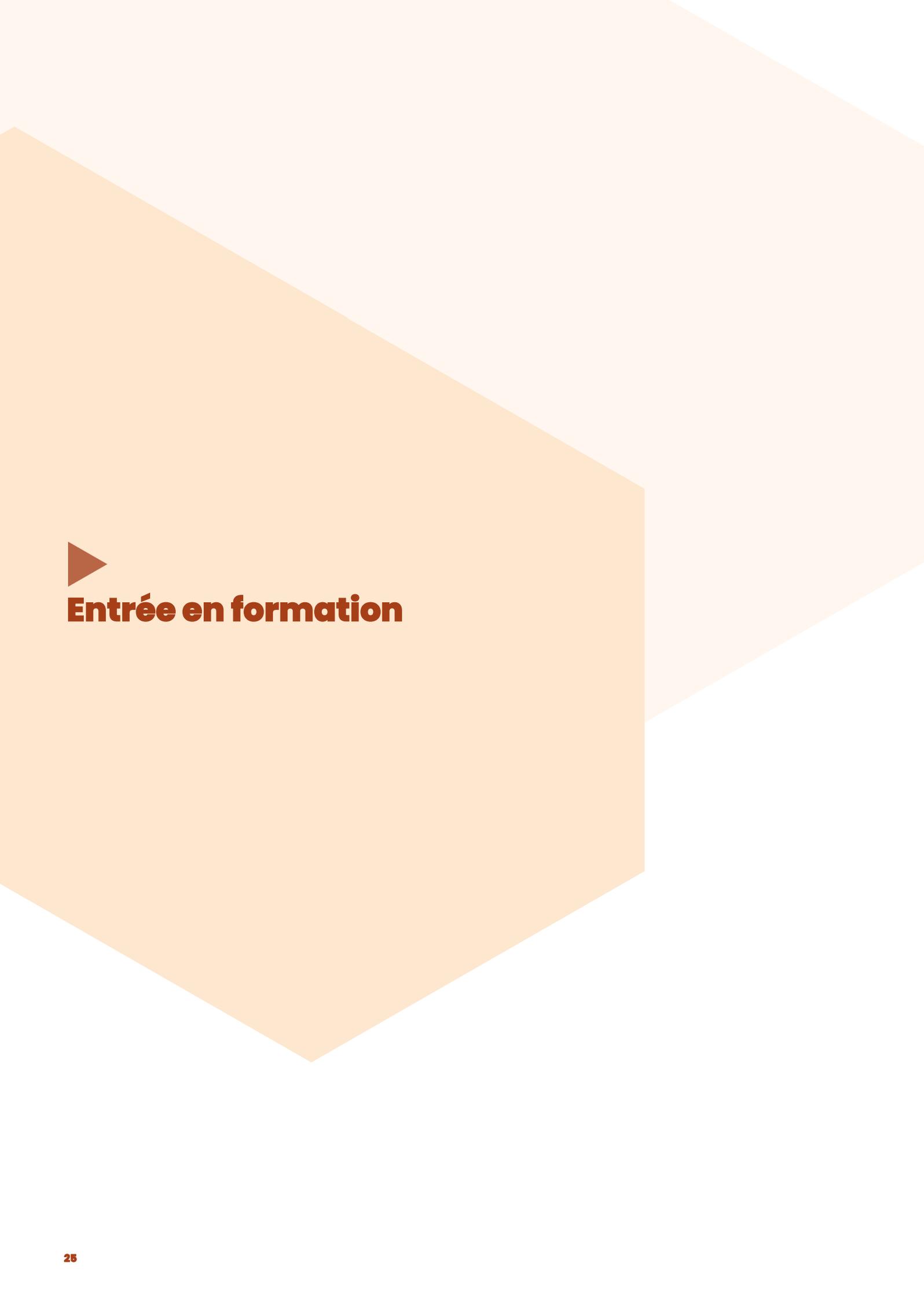


Répartition selon le niveau de qualification



Répartition selon le nombre d'enfants à charge





▶
Entrée en formation

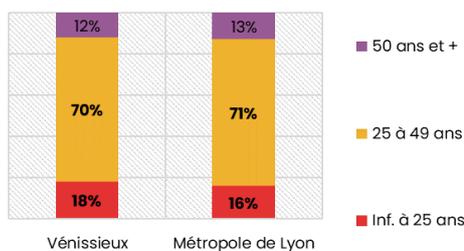
Entrée en formation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Définitions

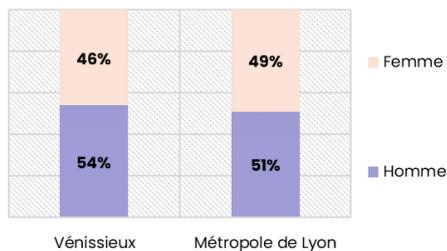
Le nombre de formation est supérieur à celui des stagiaires. Cela est lié au fait que certains stagiaires peuvent suivre plusieurs formations dans l'année.

- En 2021, 2 054 entrées en formation des demandeurs d'emploi à Vénissieux sont recensées. Cela concerne 1 775 stagiaires vénissiens.
- 6,3% de l'ensemble des entrées en formation enregistrées à l'échelle de l'ensemble de la métropole lyonnaise sont destinées à des chômeurs vénissiens.
- 610 000 heures de formation, soit une moyenne de 297 heures par formation.
- Moins de bénéficiaires femmes en nombre (46% des bénéficiaires), mais plus de temps de formation : 387 heures en moyenne allouées pour les stagiaires femmes, contre près de deux fois moins pour les stagiaires hommes (220 heures).
- La durée moyenne des formations suivies par les seniors est la plus faible. Celles des jeunes est la plus élevée (527 heures en moyenne).
- Entre 2020 et 2021, le nombre de formations a progressé de 61%. Dans le même temps, la durée moyenne a baissé de 20%.

Répartition des formations selon l'âge du stagiaire en 2021



Répartition des formations selon le sexe du stagiaire en 2021



Les formations en 2021 et évolution 2020/2021

	Formations 2021	Evolution 2020/2021	
		en nombre	en %
Nombre de formations	2 054	779	+61%
Nombre de stagiaires	1 775	611	+52%
Durée totale	610 000 h.	+134 425 h.	+28%
Durée moyenne	297 h.	-76 h.	-20%

Les stagiaires vénissiens en 2021 par âge

Tranche d'âge	Nombre	Part	Durée moy.
Moins de 25 ans	375	18%	354 h.
25 à 49 ans	1 434	70%	303 h.
50 ans et plus	245	12%	175 h.

Les stagiaires vénissiens en 2021 par sexe

Sexe	Nb.	Part	Durée moy.
Homme	1 104	54%	220 h.
Femme	950	46%	387 h.

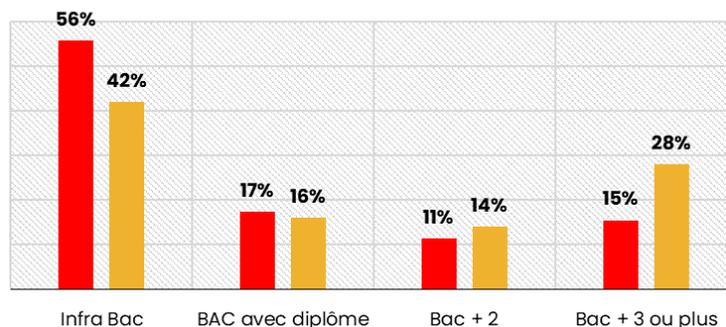
Formation par niveaux de diplôme et de qualification des stagiaires en 2021

- Des stagiaires moins diplômés que la moyenne métropolitaine.
- 56% ont un niveau infra-Bac, pour une moyenne métropolitaine de 42%.
- Des stagiaires moins qualifiés que la moyenne métropolitaine.
- 38% sont des ouvriers ou employés non qualifiés. Cette part est de 28% en métropole.
- Les employés sont la catégorie la plus représentée. Ils représentent 70% des stagiaires et bénéficient des formations les plus longues.

Les formations selon le niveau de diplôme des stagiaires

	Nombre	Part	Durée moy.
Infra-Bac	1 144	56%	266 h.
Sans diplôme ou BEPC	250	12%	241 h.
BEP-CAP	652	32%	249 h.
BAC sans diplôme	242	12%	339 h.
BAC avec diplôme	355	17%	322 h.
Bac + 2	233	11%	337 h.
Bac + 3 ou plus	317	15%	357 h.
Non renseigné	5	0%	

■ Vénissieux ■ Métropole de Lyon



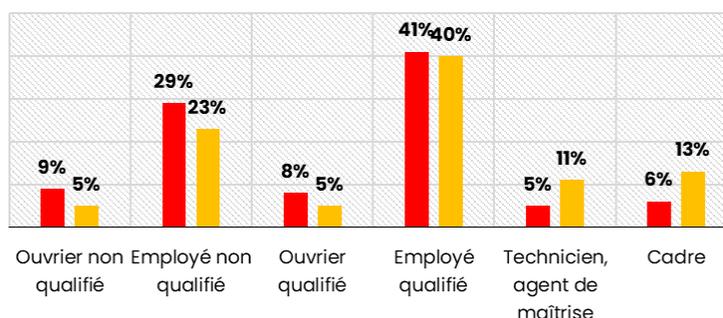
Durée moyenne de formations (en nombre d'heures) selon la CSP des stagiaires

Employé non qualifié	316
Employé qualifié	335
Ouvrier non qualifié	229
Ouvrier qualifié	190
Technicien, agent de maîtrise	274
Cadre	274

Les formations selon le niveau de qualification des stagiaires

	Nombre	Part	Durée moy.
Ouvrier non qualifié	184	9%	229 h.
Employé non qualifié	590	29%	316 h.
Ouvrier qualifié	161	8%	190 h.
Employé qualifié	837	41%	335 h.
Technicien, agent de maîtrise	95	5%	274 h.
Cadre	125	6%	274 h.
Non renseigné	62	3%	162 h.

■ Vénissieux ■ Métropole de Lyon



Formation par type de financeur

Définitions

AIF : aide individuelle à la formation.

AFC : action de formation conventionnée.

AFPR-POEI : aide formation avant embauche et préparation opérationnelle à l'emploi individuelle.

POEC : préparation opérationnelle à l'emploi collective.

CPF : compte personnel de formation.

- Le CPF a été mobilisé pour 55% des formations suivies par les stagiaires vénissiens. La durée des formations dans ce cadre est relativement courte (58 heures par formation).
- Pôle emploi est impliqué dans 36% des formations, avec des durées très élevées (448 heures en moyenne).
- Le Conseil Régional a financé peu de formations (6%). Les durées de ces formations sont toutefois, les plus longues (1 029 heures en moyenne).

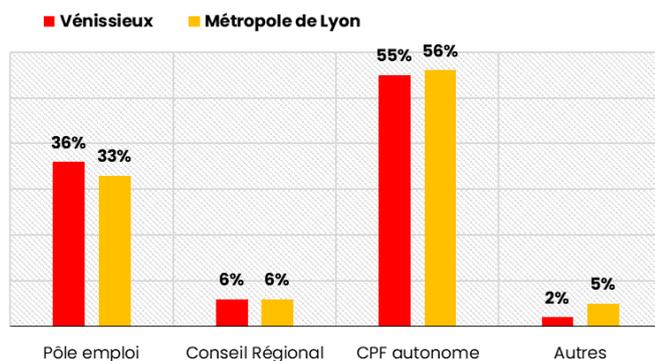
Les entrées en formations des demandeurs d'emploi vénissiens en 2020 par type de financeur et durée moyenne

	Nb. formations	%	Durée moyenne
Pôle emploi	747	36%	448 h.
dont AIF	117	6%	320 h.
dont AFC	450	22%	542 h.
dont AFPR-POEI	123	6%	292 h.
dont POEC	57	3%	306 h.
Conseil Régional	122	6%	1 029 h.
CPF autonome	1 134	55%	58 h.
Autres	51	2%	1 389 h.
TOTAL	2 054	100%	297 h.

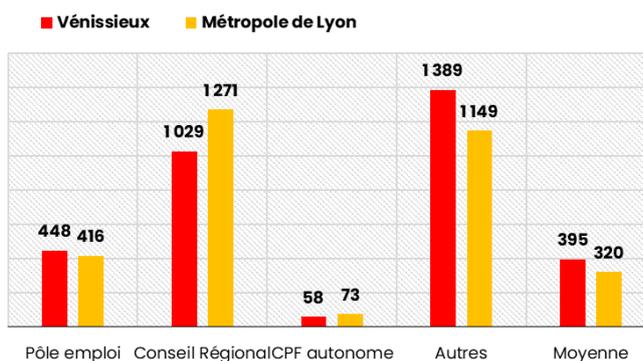
Les entrées en formations déléguées par Pôle emploi en 2021

	Nombre	Part dans total	Durée moy.
Cap emploi	25	1%	367 h.
Mission Locale	115	6%	449 h.

Répartition des formations par type de financeur en 2021



Durée moyenne de formation par type de financeur (Nb. heures / formation)



Formation par objectif et domaine

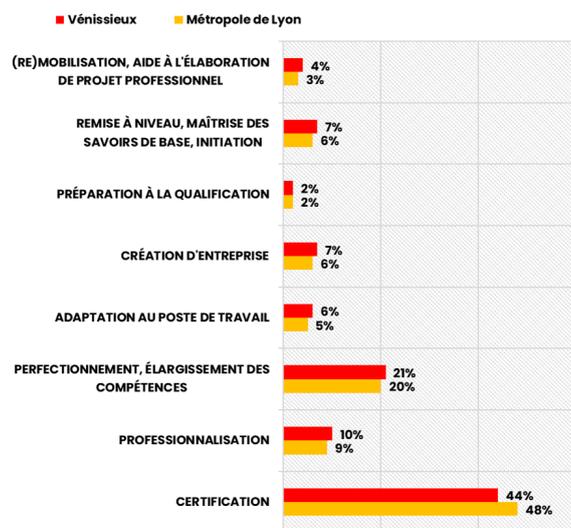
Définitions

Certification : formation avec un diplôme à la clé

Professionalisation : alternance.

- En 2021, les formations certifiantes représentent 44% de l'ensemble des formations. Elles ont une durée moyenne de 395 heures.
- Perfectionnement et élargissement des compétences sont le deuxième objectif des formations. Ils concernent 21% des formations suivies par les demandeurs d'emploi vénissiens et ont une durée moyenne de 186 heures.
- Viennent ensuite, les formations en vue de professionnalisation qui représentent 10% des entrées en formations avec une durée moyenne de 359 heures.
- Les formations en échange/gestion, et en langues concentrent 58% des formations. Elles se déroulent toutefois sur des durées relativement courtes, comparativement à la grande majorité des autres formations.
- Les formations dans le domaine de services aux personnes (9% des formations) sont les plus longues (1 012 heures en moyenne).

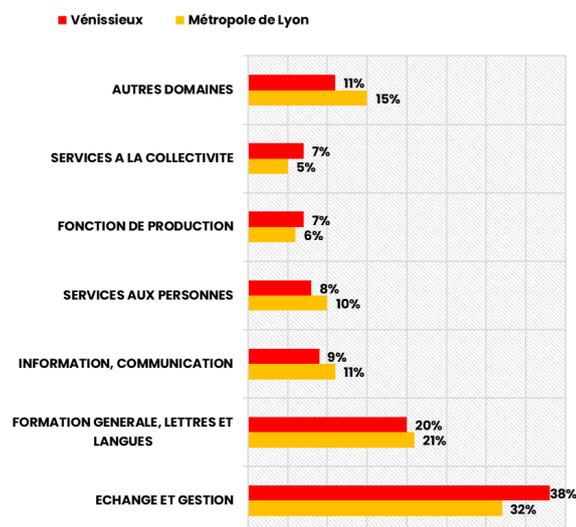
Répartition des formations par objectif



Les formations par objectif

Objectif	Nombre	Part (%)	Durée moy (h)
CERTIFICATION	894	44%	395 h.
PROFESSIONNALISATION	200	10%	359 h.
PERFECTIONNEMENT, ÉLARGISSEMENT DES COMPÉTENCES	429	21%	186 h.
ADAPTATION AU POSTE DE TRAVAIL	123	6%	292 h.
CRÉATION D'ENTREPRISE	138	7%	30 h.
PRÉPARATION À LA QUALIFICATION	32	2%	277 h.
REMISE À NIVEAU, MAÎTRISE DES SAVOIRS DE BASE, INITIATION	146	7%	230 h.
(RE)MOBILISATION, AIDE À L'ÉLABORATION DE PROJET PROFESSIONNEL	87	4%	205 h.
NON RENSEIGNÉ	5	-	-

Répartition des formations par domaine



Les formations par domaine

Domaine	Nombre	Part (%)	Durée moy. (h)
ECHANGE ET GESTION	782	38%	146 h.
FORMATION GENERALE, LETTRES ET LANGUES	417	20%	258 h.
INFORMATION, COMMUNICATION	180	9%	401 h.
SERVICES AUX PERSONNES	168	8%	1 012 h.
FONCTION PRODUCTION	140	7%	137 h.
SERVICES A LA COLLECTIVITE	139	7%	211 h.
TRANSFORMATION	55	3%	303 h.
ELECTRICITE - ELECTRONIQUE	44	2%	424 h.
ARTS	39	2%	356 h.
PRODUCTION MECANIQUE	38	2%	565 h.
GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS	21	1%	536 h.
AGRICULTURE	8	0%	774 h.
SCIENCES HUMAINES, ECONOMIE, JURIDIQUE	6	0%	145 h.
SCIENCES	2	0%	963 h.
NON RENSEIGNE	10	0%	-

Source : POLE-EMPLOI

Formation par type d'accompagnement et part du public spécifique

Définitions

- L'accompagnement renforcé est destiné aux plus éloignés de l'emploi, qui sont aidés à la fois dans leur recherche d'emploi et dans l'élaboration de leur projet professionnel. Le conseiller est référent de 70 demandeurs d'emploi, contre 165 en moyenne en 2012.

- L'accompagnement guidé est proposé aux demandeurs d'emploi qui ont besoin d'un appui régulier dans leur recherche d'emploi. Leur conseiller attribué s'occupe d'un portefeuille de 100 à 150 personnes.

- Le suivi s'adresse aux demandeurs d'emploi plus proches du marché du travail et autonomes dans leur recherche. Le conseiller assure la transmission d'offres. Il est référent de 200 à 350 personnes

Les demandeurs d'emploi durablement éloignés de l'emploi (ACO3) sont définis comme ayant cumulé 12 mois ou plus d'inactivité totale (catégorie A) au cours des 15 derniers mois.

- 23% des stagiaires vénissiens sont en accompagnement renforcé.
- 18% ont bénéficié d'un suivi.
- 37% des stagiaires sont issus d'un QPV et 7% sont bénéficiaires d'une obligation d'emploi.
- Un quart des stagiaires sont au RSA.
- Un cinquième des stagiaires sont des chômeurs durablement éloignés de l'emploi.

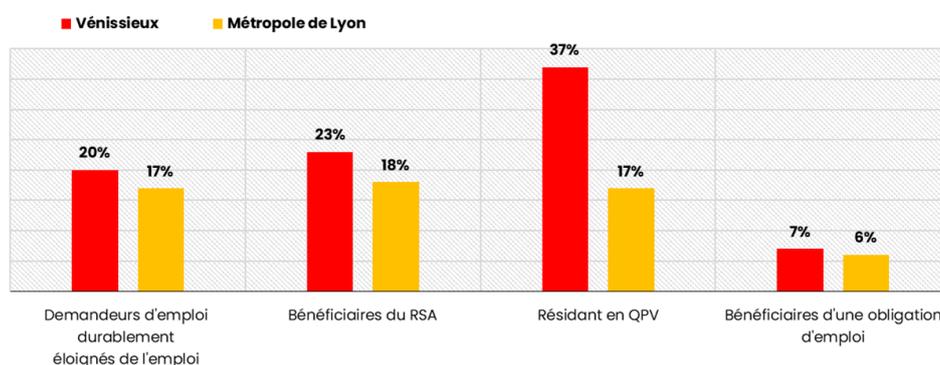
Les formations par modalités d'accompagnement

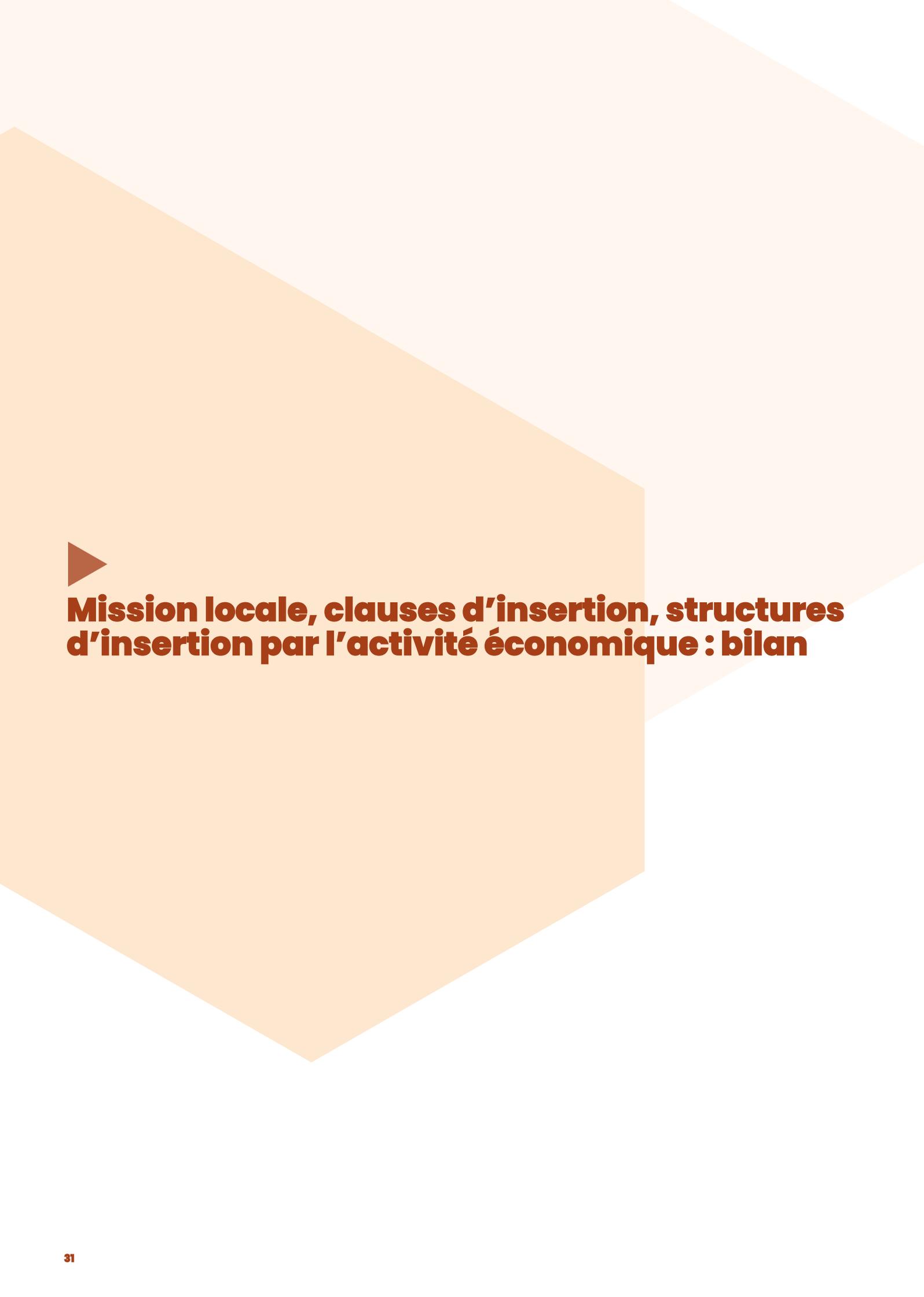
	Nombre	Répartition	Durée moy.
Suivi	367	18%	170 h.
Guidé	1 130	55%	341 h.
Renforcé	469	23%	258 h.
Accompagnement global	12	1%	363 h.
Autres ou non renseigné	76	4%	-

Part du public spécifique

	Nombre	Part dans total formations	Durée moy.
Demandeurs d'emploi durablement éloignés de l'emploi (relevant de l'ACO3)	416	20%	308 h.
Bénéficiaires du RSA (droit ouvert)	482	23%	284 h.
Résidant en QPV	756	37%	298 h.
Bénéficiaires d'une obligation d'emploi	137	7%	349 h.

Part du public spécifique en formation





**Mission locale, clauses d'insertion, structures
d'insertion par l'activité économique : bilan**

Mission locale de Vénissieux : profil des jeunes accompagnés

Définitions

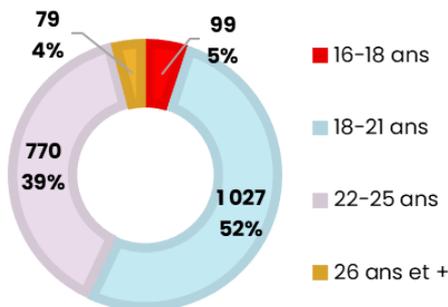
Les missions locales ont été créées pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Leurs domaines d'intervention sont variés : emploi, formation, logement, santé, mobilité, et loisirs entre autres

Même si une mission locale s'adresse en priorité aux jeunes qui sont sortis du système scolaire ou qui n'ont pas d'emploi, elle propose aussi un accompagnement à ceux qui poursuivent des études ou sont actifs. Organisées en réseau, elles sont réparties sur tout le territoire.

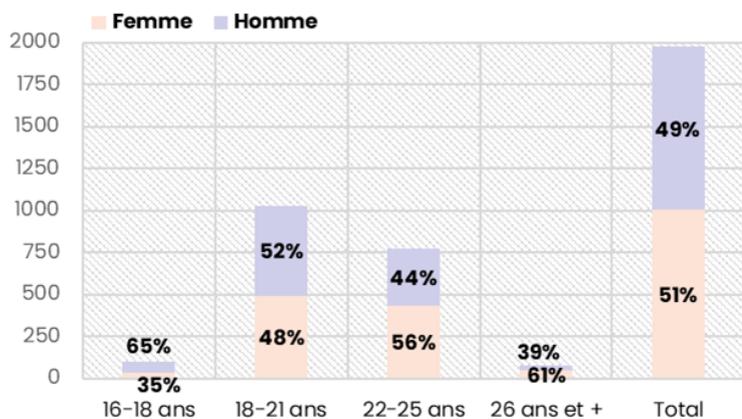
Les missions locales font partie du service public de l'emploi (SPE) et disposent, à ce titre, de partenariats avec Pôle emploi et d'autres acteurs de la sphère sociale. Pour accompagner les jeunes, favoriser leur accès à l'emploi et aux droits sociaux, elles s'appuient sur les dispositifs mis à disposition par l'État et les collectivités territoriales.

- 1 975 jeunes Vénissiens sont en accompagnement actif par la mission locale en 2021, un nombre stable par rapport à 2020.
- Les femmes (51%) constituent la moitié du public accompagné. Leur part dépasse 56 % chez les 22 ans et plus.
- 52% de jeunes ont entre 18 et 21 ans.
- La moitié du public a un niveau inférieur au CAP/BEP.
- Un jeune accompagné sur deux est résident d'un QPV.
- Un jeune accompagné sur cinq est en logement précaire.
- 62% des jeunes ne disposent d'aucune source de revenus.
- 46% ne bénéficient pas d'une complémentaire santé.

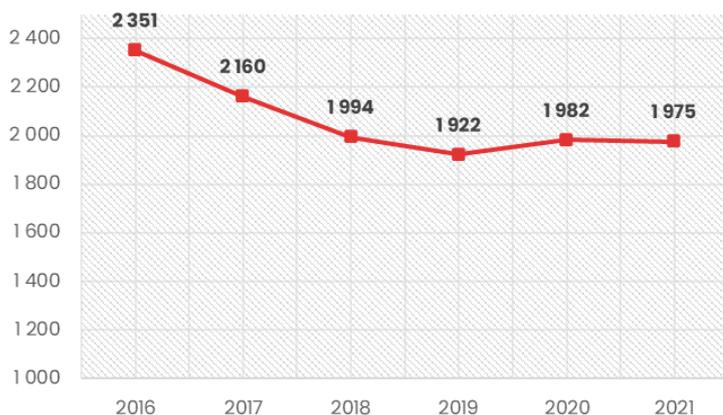
Répartition des jeunes accompagnés par âge



Répartition des jeunes accompagnés par âge et sexe



Nombre des jeunes accompagnés de 2016 à 2021



Mission locale de Vénissieux : modalités d'accompagnement et bilan 2021

Définitions

Le **PACEA** : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure pour permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie et à l'emploi. Il s'étale sur une durée maximale de 24 mois consécutifs et se décompose en différentes phases.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- des périodes de formation ;
- des situations professionnelles, y compris des périodes de mise en situation en milieu professionnel ;
- des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel ;
- des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement

La **Garantie jeunes** est un dispositif d'aide à l'accès à l'emploi mis en œuvre par la Mission locale, accessible sur demande aux décrocheurs (jeunes sans diplôme) et aux jeunes chômeurs en situation de précarité.

Le **PPAE** : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

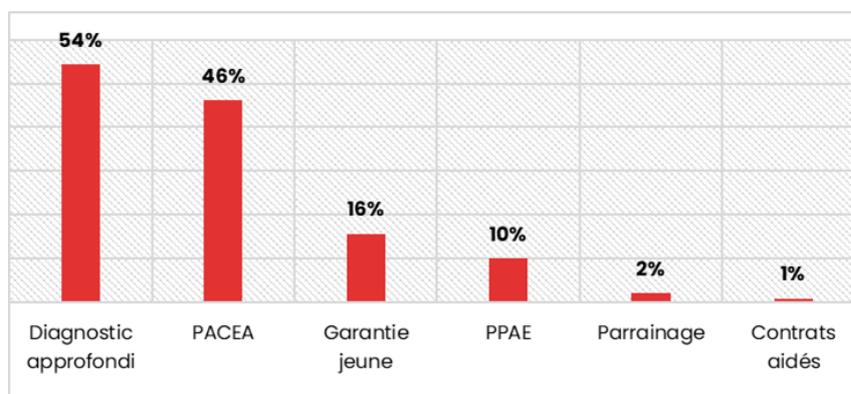
Le demandeur d'emploi est tenu de définir et actualiser son projet personnalisé d'accès à l'emploi en commun avec un conseiller. En cas de refus sans motif légitime, le demandeur d'emploi est radié de la liste des demandeurs d'emploi ainsi que d'une suppression d'une partie des allocation si indemnisation.

Parrainage

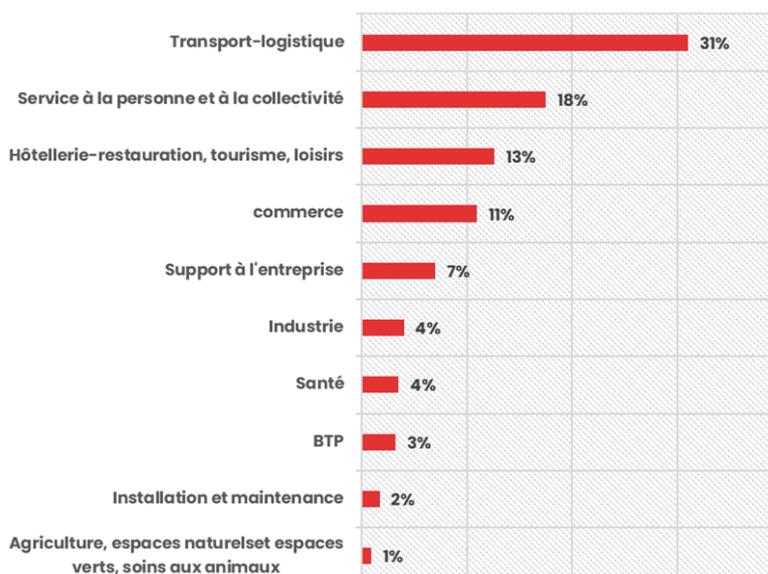
Dispositif d'accompagnement par des parrains et marraines visant des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. La mission locale est chargée d'animer ce réseau et de mettre en relation les jeunes et les parrains/marraines, orientés par l'équipe des conseillers. Les contrats de parrainage sont de 6 mois et renouvelables.

- 54% des jeunes ont bénéficié d'un diagnostic approfondi.
- 46% ont été accompagnés dans le cadre du PACEA, et 16% dans le cadre de la Garantie jeune.
- 296 jeunes ont eu accès à une formation.
- 704 jeunes ont trouvé un emploi, soit un taux d'emploi de 36%.
- Parmi ces 704 jeunes en situation d'emploi, 43% occupent des emplois durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois). Cette part est importante chez les femmes (58%).
- Transport-logistique, et services à la personne et à la collectivité sont les deux plus gros recruteurs des jeunes accompagnés par la mission locale.

Répartition des jeunes de la mission locale en fonction du type d'accompagnement reçu



Répartition des jeunes ayant bénéficié d'un emploi par domaine et métier



Structures d'insertion par l'activité économique : bilan 2021

Définitions

Les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) font partie de l'Économie Sociale et sont conventionnées par l'Etat. Le Pacte d'ambition pour l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), rendu public en septembre 2019, a ouvert des perspectives nouvelles de développement au secteur de l'IAE. Elles sont désormais identifiées comme un pilier pour une inclusion réussie dans la société.

Les SIAE accompagnent des personnes éloignées de l'emploi et les orientent vers une solution durable. Le parcours dans l'IAE d'une durée de 24 mois maximum se déroule dans une ou plusieurs SIAE. Ce dernier propose des mises en situation de travail dans divers secteurs d'activité via des contrats à durée déterminée d'insertion ou des contrats de travail temporaire

On distingue 4 types de structures

1 - LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

Elles développent la plupart du temps des activités d'utilité sociale pour répondre à des besoins non satisfaits sur le marché. L'effectif des ACI est généralement composé de personnes en début de parcours d'insertion, encore éloignées de l'emploi.

Elles sont liées à la structure par un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI). Les salariés produisent des biens et services qui sont ensuite commercialisés.

2 - Les Entreprises d'Insertion (EI)

Elles répondent aux mêmes règles qu'une entreprise classique, c'est leur finalité sociale qui les distingue de leurs concurrentes. Les salariés d'une EI sont liés à la structure par un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Ils intègrent l'équipe de production et les recettes de l'entreprise sont composées en grande partie de la commercialisation des biens ou services.

3 - Les Associations Intermédiaires (AI)

Elles embauchent des personnes éloignées de l'emploi par le biais de CDDI ou de CDD d'usage.

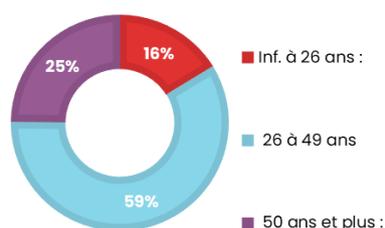
Par la suite, ces personnes sont mises à disposition d'entreprises, collectivités ou particuliers qui sont alors liés à l'AI par un contrat de mise à disposition.

4 - Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)

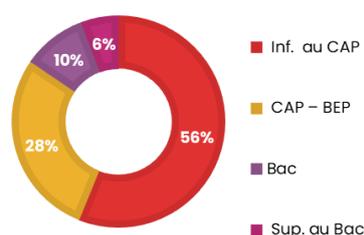
Elles utilisent le travail temporaire comme support de l'insertion. Les personnes en difficultés sociale et professionnelle se voient proposer des postes d'intérim. Les salariés sont liés à l'ETTI par un contrat d'intérim d'insertion (similaire à l'intérim classique) et l'ETTI est liée à l'entreprise cliente par un contrat de mise à disposition.

- 4 structures mobilisée en 2021 dont 1 ACI et 3 EI.
- 129 personnes accompagnées dont 80% d'hommes.
- 40% des salariés accompagnés sont bénéficiaires du RSA.
- 31% vivent dans un QPV.
- 26% sont sans emploi depuis au moins 2 ans.
- 25% sont âgés de 50 ans ou plus.
- Plus de la moitié ont un niveau inférieur au CAP.
- 44 sorties réalisées au 31/12/2021.
- 39% de sorties se soldent par l'accès à un emploi durable ou de transition ou formation.

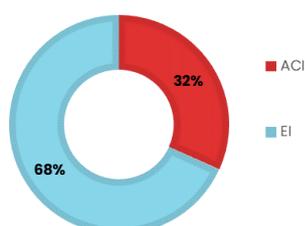
Répartition des salariés selon l'âge



Répartition des salariés selon le niveau de formation



Répartition des salariés selon le type de structure employeuse





Les clauses d'insertion à Vénissieux : bilan 2021

Définitions

Les clauses sociales d'insertion sont un dispositif juridique permettant d'intégrer des considérations liées à la lutte contre le chômage et les exclusions dans les appels d'offres publics. Elles favorisent de fait l'accès des structures d'insertion par l'activité économique à la commande publique. Elles inspirent également les entreprises pour développer leurs achats responsables.

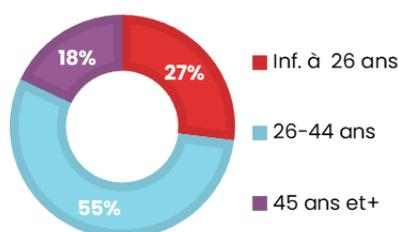
ETTI : entreprise de travail temporaire d'insertion dont l'activité est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Elle leur propose des missions auprès d'entreprises utilisatrices, mais également un suivi et un accompagnement social et professionnel, pendant et en dehors des missions.

L'entreprise doit conclure une convention avec l'État, notamment pour pouvoir bénéficier d'une aide financière.

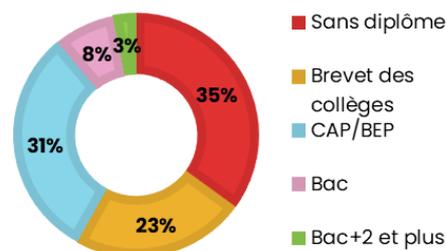
Le contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) est ouvert aux personnes au chômage et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. (jeunes de moins de 26 ans, travailleurs handicapés ou les personnes bénéficiaires du RSA). Le contrat ne peut pas excéder 24 mois.

- 26 775 heures d'insertion en 2021 à Vénissieux.
- 134 personnes bénéficiaires, soit une moyenne de 1,5 mois de contrat ETP par personne.
- 72 entreprises mobilisées.
- Les bénéficiaires sont quasi exclusivement des hommes (97%).
- 52% des bénéficiaires sont issus d'un QPV.
- 35% n'ont aucun diplôme.
- 27% des bénéficiaires ont moins de 26 ans.
- Le recours à une ETTI concerne 72% des contrats de 2021.
- Parmi les bénéficiaires des opérations réalisées à Vénissieux en 2021, 7 sont des résidents vénissiens, soit 5% des bénéficiaires. 41% des bénéficiaires habitent dans les communes voisines de l'est lyonnais et 37% sont domiciliés à Lyon.
- A la fin de leur contrat, 22% des bénéficiaires ont retrouvé un emploi (CDD ou CDI) et 13% ont décroché un contrat en alternance.

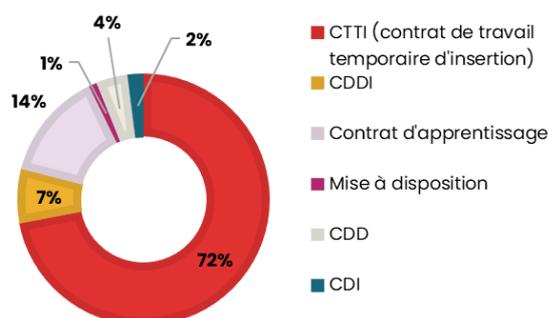
Répartition par âge des bénéficiaires



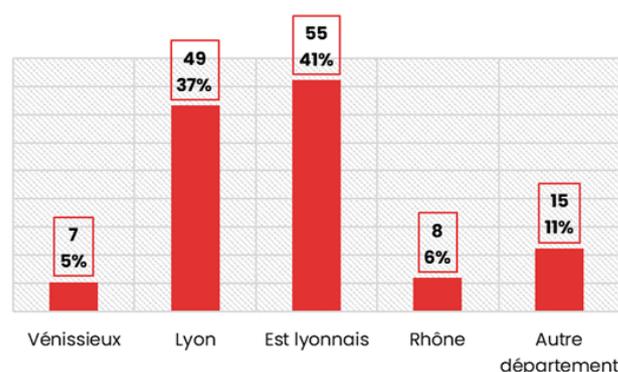
Répartition par niveau de formation



Répartition par type de contrat signé



Lieu de résidence des bénéficiaires



En partenariat avec la

ville de
venissieux

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Salah Jallali - s.jallali@urbalyon.org**

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers

et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme